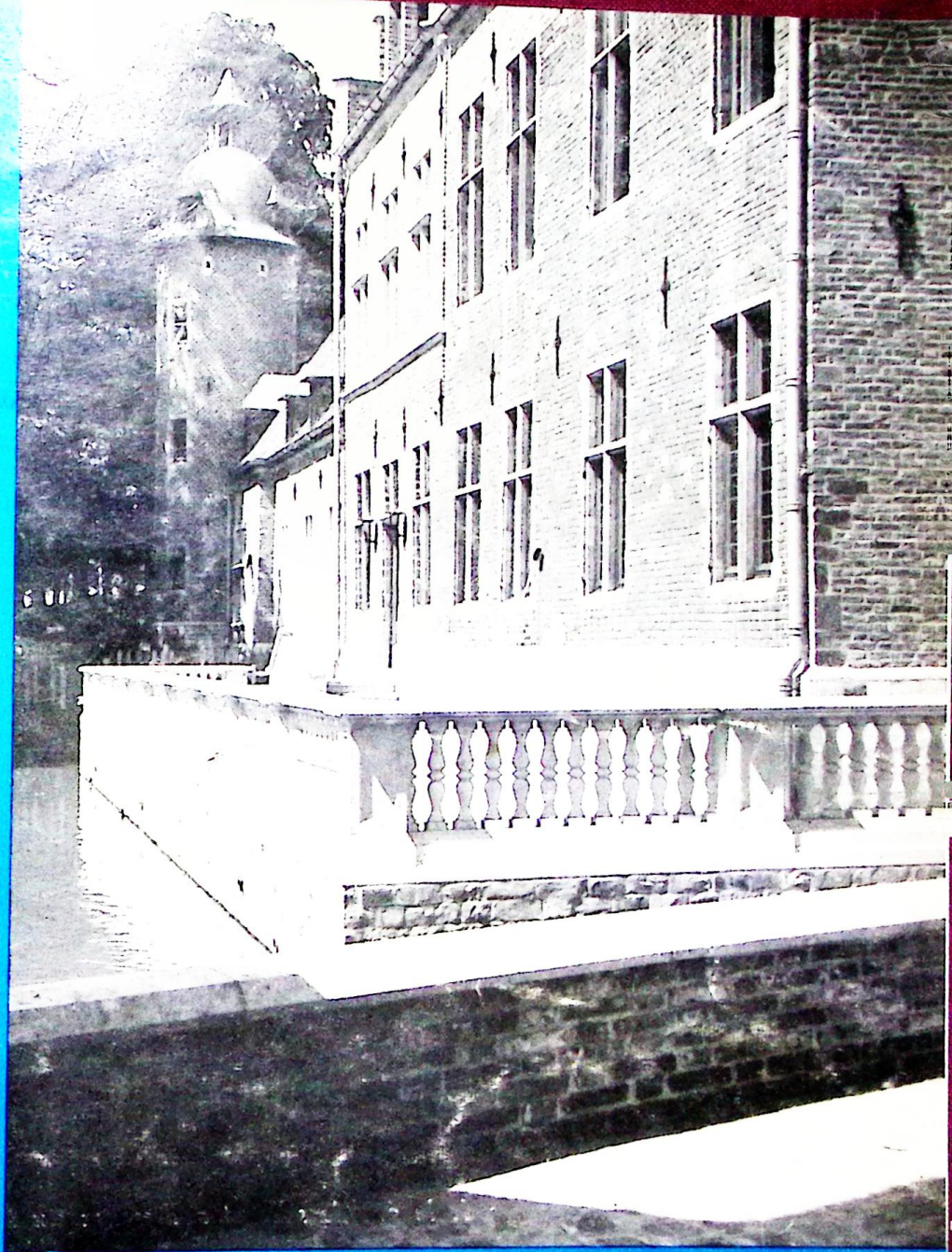


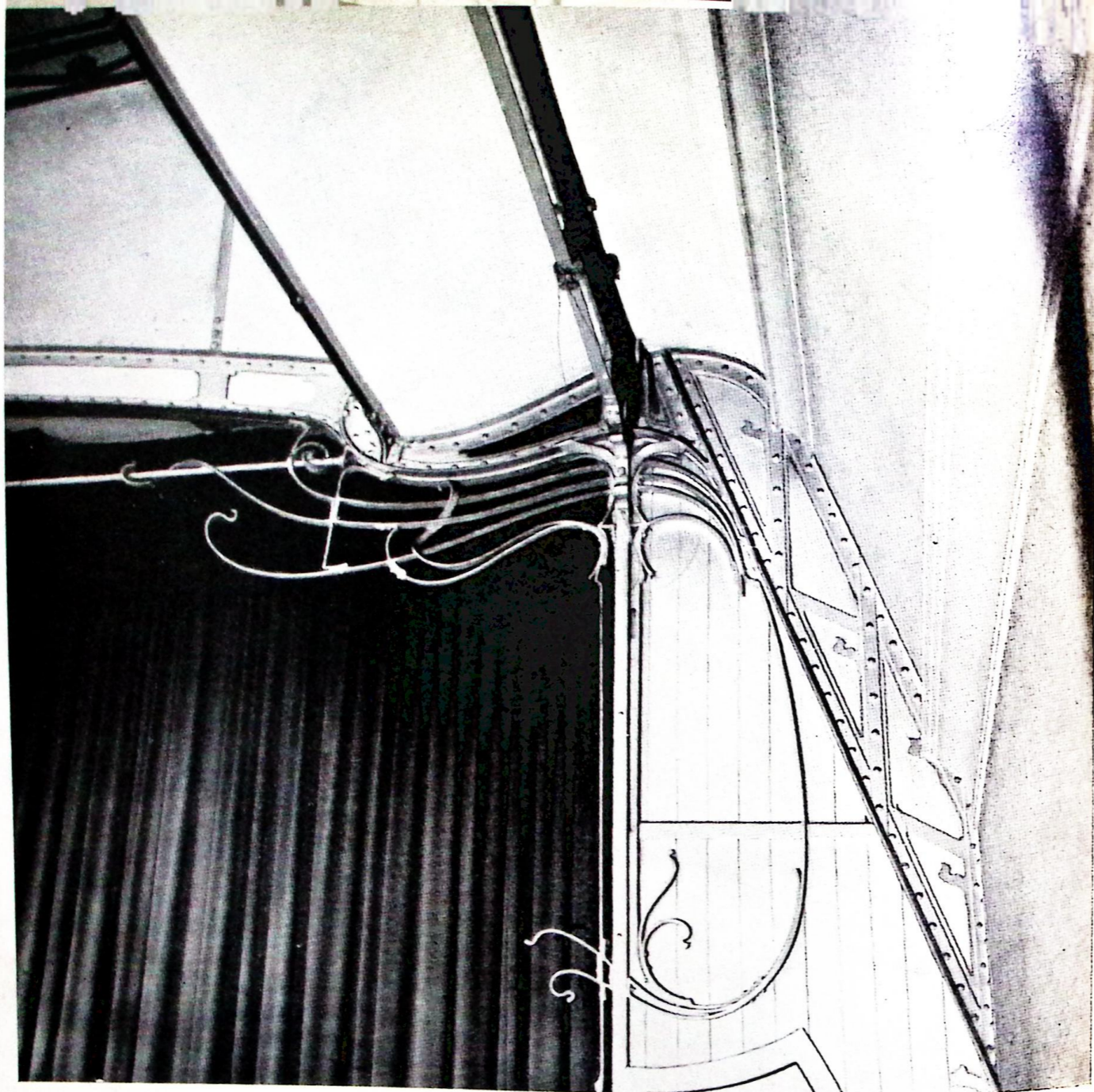
5/7-8

Juillet-août
1965
N^{os} 7 et 8
mensuel

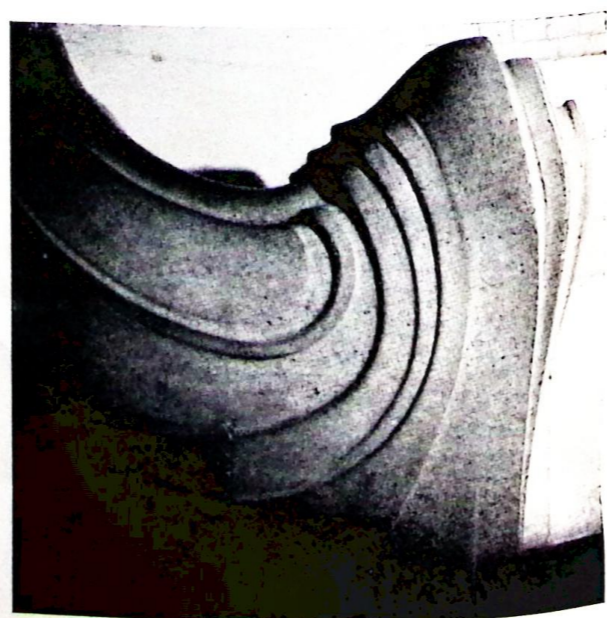
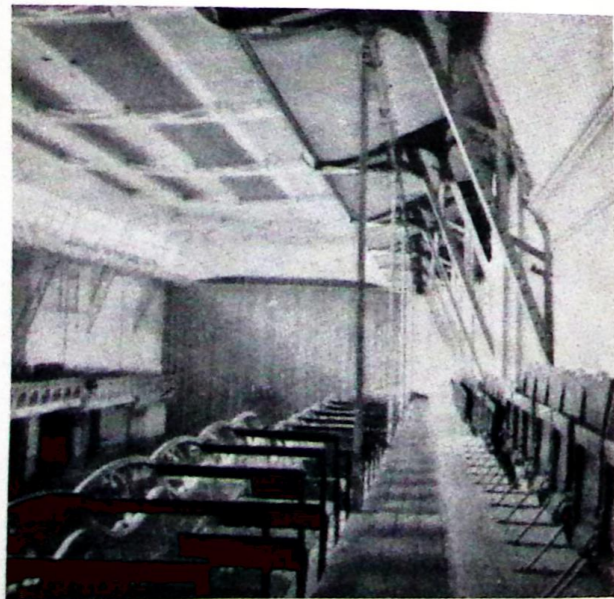


Brabant

tourisme



Deux aperçus de la grande salle et ci-dessous : un départ d'escalier.



Fédération Touristique
de la
Province
de
Brabant

A.S.D.L.

4, RUE SAINT-JEAN
BRUXELLES 1

TEL. 13.07.50

PRIX DU NUMERO : 15 F

COTISATION : 100 F

ETRANGER : 120 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30



SOMMAIRE

- La Maison du Peuple de Bruxelles sauvée in extremis, par V. G. Martiny p. 1
- L'Ambassade de France et ses souvenirs, par Emile Pounon . . . p. 4
- Mitrailleuses et chiens de trait, par Yvonne du Jacquier p. 6
- Le mobilier des églises est-il menacé de dispersion? par V. G. Martiny p. 8
- Les VII^e Jeux Nationaux pour Handicapés, par Anne p. 12
- Le jeune poète infirme Jean-Louis Vanham, par Anne Van Wolput p. 14
- Un village appelé Longueville, par Joseph Delmelle p. 18
- Une journée au cœur du Payottenland, par Yves Bayen p. 21
- Bruxelles possédait une réserve de glace naturelle, par Geneviève Hemelèers p. 28
- Plaidoyer pour l'art d'écrire . . . p. 30
- Le Journal d'une Forêt, par Gilbert Ninanne p. 32
- Les moissons d'août, par Alex Volont p. 36

Revue affiliée à l'Association des Journaux Périodiques Belges et Étrangers. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

NOTRE COUVERTURE :

Le château-ferme du Karreveld (monument classé) dont les origines remontent au XIII^e siècle, a été restauré avec goût.

19-05-1993

La Maison du Peuple
de Bruxelles
sauvée in extremis

AINSI titrait le journal « Le Soir » le 15 mai 1965 à la suite de la décision prise au Conseil des ministres d'allouer un subside de trois millions à la Société Centrale d'Architecture de Belgique en vue d'assurer le démontage et l'entreposage de certains grands éléments de la Maison du Peuple de Bruxelles.

In extremis, parce qu'il s'était agi du dernier Conseil des ministres avant les élections fixées au 23 mai.

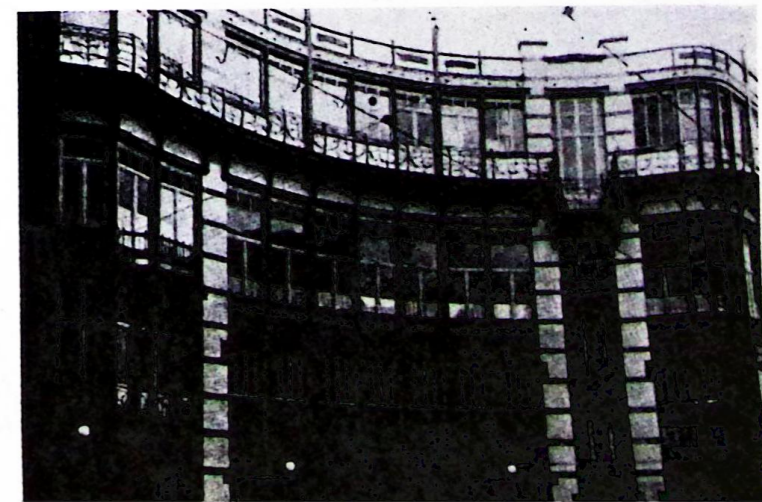
In extremis, parce que la démolition de la Maison du Peuple avait commencé quelques jours auparavant.

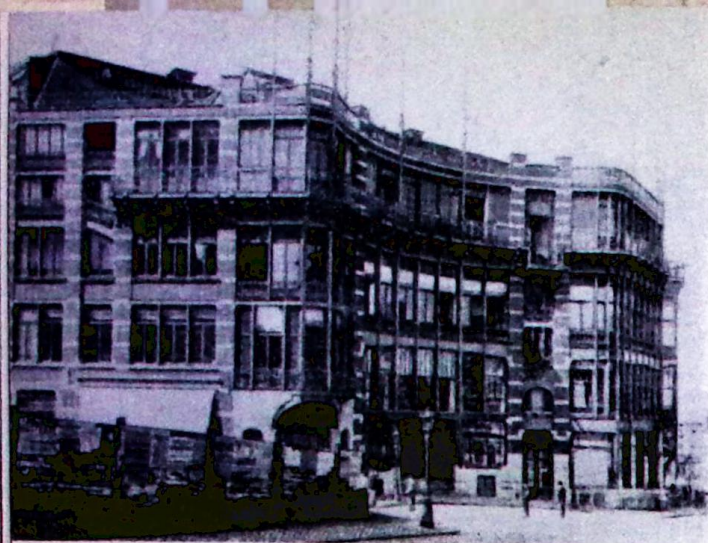
Ainsi donc, après deux années de lutte, la Société Centrale d'Architecture de Belgique voyait ses efforts aboutir.

C'est en 1963, en effet, que cette importante Union professionnelle appuyée par la Société belge des Urbanistes et architectes modernistes, lançait un manifeste bientôt contresigné par les plus éminents architectes du monde entier. Les raisons du sauvetage nécessaire de cette œuvre capitale du baron Victor Horta y étaient clairement exposées :

« ... Horta appartient, en effet, à cette légion d'hommes exceptionnels qui, dans la perspective d'une ère nou-

La façade de la Maison du Peuple.





Une ancienne photo de la Maison du Peuple.

La revue *Rythme*⁽¹⁾, en peu de mois, est une excellente synthèse de cette œuvre élevée par Horta en 1896 sur la pente reliant les places du Grand Sablon et de la Chapelle: « La Maison du Peuple est sans doute un sommet de la carrière de Horta. Le matériau atteint ici son expression la plus pure. La façade traduit le plan avec une franchise étonnante. Les décrochements de niveaux, imposés par un programme complexe et un terrain difficile, sont clairement exprimés. Le jeu de l'acier et des briques, les grands pans de verre, la « nudité » générale de la composition, sont les signes du modernisme naissant ».

Horta, dans ses mémoires, relate avec émotion les prémices de son œuvre: « Unanimement, les anciens ouvriers et les nouveaux intellectuels se rencontrèrent sur mon nom. J'éprouvai une belle émotion le jour où une députation de trois délégués vint me demander de prendre la charge des plans... construire un palais qui ne serait pas un palais, mais une « maison » où l'air et la lumière seraient le luxe, si longtemps exclus des taudis ouvriers; une maison où serait la place de l'administration, des bureaux de coopératives, des bureaux de réu-

La célèbre salle de spectacles avec son ossature apparente, est, avant la lettre, un modèle d'architecture fonctionnaliste.



Un détail de la Maison du Peuple.

velle, dans la conscience de ce qui sera désormais la condition de l'homme moderne, surent rompre avec les modes de pensée désuets et les expressions mortes et recherchèrent dans des formes nouvelles, dans un nouvel ajustement de nos besoins et de nos aspirations, une expression qui prit aussitôt la valeur d'un style.

... Au-delà d'une ornementation, sans doute démodée mais pleine d'inventions, il y a cette qualité particulière de l'espace architectural, cette association renouvelée de l'art et de la technique et cette part de l'imaginaire qui font de l'œuvre de Horta et plus particulièrement de la Maison du Peuple de Bruxelles un bien infiniment précieux à l'égard de la pensée contemporaine... »

nions politiques et professionnelles... et un café; de salles de conférences destinées à élargir l'instruction, et couronnant tout: une « immense » salle de réunion pour la politique et les congrès du parti, ainsi que pour les distractions musicales et plus tard théâtrales des membres... »

Inaugurée par Jean Jaurès en 1900, la Maison du Peuple de Bruxelles devait bientôt symboliser, aux yeux de tous, autre chose qu'une étape importante de l'évolution de l'architecture: la lutte pour le Socialisme du Parti ouvrier belge qui l'avait fait construire.

Ainsi étiquetée, il est compréhensible que la Maison du Peuple, lorsque sa démolition fut décidée, ne trouvât pas immédiatement des défenseurs dans le monde politique, le verdict ayant été prononcé par les Coopératives elles-mêmes! La campagne menée par la Société Centrale d'Architecture n'eut tout d'abord que peu d'écho dans notre pays, d'autant plus qu'une autorisation en bonne et due forme avait été délivrée pour substituer un immeuble-tour à la vénérable Maison du Peuple.

Une motion en faveur de la sauvegarde de grands éléments de l'édifice — il s'agit en effet d'une construction métallique entièrement boulonnée et par conséquent facilement démontable — votée par plus de 700 architectes et techniciens des monuments historiques appartenant à près de 70 pays différents et réunis en Congrès à Venise au mois de mai 1964, ramena fort heureusement l'intérêt de nos édiles sur l'intérêt majeur, pour l'histoire de l'humanité, de conserver des témoins de cette prestigieuse Maison. Les yeux s'ouvrirent ainsi petit à petit à la vérité et les bonnes volontés naquirent chez des individus d'abord, dans des administrations ensuite, dans les cabinets ministériels enfin!

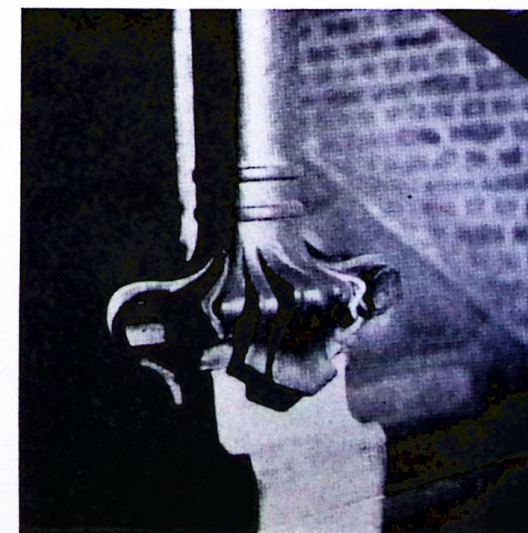
Et le vendredi 14 mai, sur les ondes, était lancée la bonne nouvelle: de grands ensembles de la Maison du Peuple de Bruxelles — les salles de Conférences et de café ainsi que les escaliers — pourront être sauvés!

V. G. MARTINY.

Architecte en chef,

Directeur du Service Technique des Bâtiments de la Province de Brabant.

(1) Bruxelles, n° 39, avril 1964.



Ci-dessus: détails d'ossature.

L'ambassade de France et ses souvenirs

A L'AUBE du XIX^e siècle notre bonne ville de Bruxelles, avec ses cent milles âmes, se trouvait toujours enserrée dans ses vieux remparts remontant en partie à 1383 ! Par son décret du 19 mai 1810, Napoléon, qui s'intéressa autant à l'embellissement de la ville en forme de « cœur » qu'au développement du port d'Anvers, ordonna le démantèlement des vénérables murailles. De spacieux boulevards joliment aménagés les remplacèrent. A la section située entre les portes de Namur et de Louvain on donna plus tard le nom de boulevard du Régent, pour rappeler le souvenir du baron Surllet de Chockier, régent de Belgique en 1831. Elle a gardé en partie son aspect primitif, et bon nombre de ses hôtels cossus précédés de jardinets verdoyants. L'Hôtel Brugmann, qui rappelle le palazzo italien, ne fut ajouté qu'en 1901, selon les plans d'Henri Maquet. Le numéro 41 appartenait au vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, décédé sans postérité. Il est occupé de nos jours par l'ambassade de France, répondant ainsi au vœu du célèbre bibliophile bruxellois.

Les de Spoelberch, qui portaient d'azur à la face d'or, accompagnée de trois losanges du même étaient déjà seigneur de Lovenjoul au XVII^e siècle. Ils participèrent activement à la vie de Louvain et aux affaires du Brabant.

Soit dit en passant ce charmant village de Lovenjoul, où l'on honore toujours saint Ermelinde, qui y naquit au VI^e siècle, n'a guère, en son église néogothique (1854), dédiée à saint Lambert, qu'à nous montrer la tour remontant au XV^e siècle, quelques tableaux anciens dus à Verhaghen et à Wirrinx et la pierre tombale de la famille de Spoelberch. Le presbytère toutefois date de 1735.

Ses collections, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul les avait rassemblées en son hôtel bruxellois. Il y avait là, outre, des meubles de Boule, des porcelaines de Chine et de Saxe, des tableaux de famille et d'autres des écoles italienne et flamande, dont un Thierry Bouts. A sa mort il les offrit généreusement à l'université de Louvain, où elles sont réunies en un petit musée installé à la bibliothèque de l'Alma Mater, à l'exception des meubles qui brûlèrent en 1940.

Mais la grande passion du vicomte de Spoelberch ce fut la bibliophilie à laquelle il s'adonna dès l'adolescence. Elle était facilitée par une grosse fortune et par l'appui inconditionné de sa digne épouse, née Marie d'Ursel, une femme charmante et lettrée qui partageait ses goûts.

Le vicomte, homme racé, disert et bienveillant ne fréquentait guère les salons. Mélomane averti, c'est à ce titre et non pour ses mérites littéraires qu'il reçut l'Ordre de Léopold. A son décès, c'est plus de 1.500 caisses de livres et de manuscrits qui prirent le chemin de Chantilly.

« Là seulement, dira-t-il, à mon sens ils auront leur véritable utilité. » Le XIX^e siècle à lui seul était représenté par plus de 40.000 ouvrages !

En son hôtel bruxellois, le vicomte de Spoelberch avait notamment rassemblé, outre d'importantes collections complètes de revues, un ensemble considérable, sans doute le plus complet, de documents relatifs à l'époque romantique en France. On y trouvait, par exemple, une collection incomparable de manuscrits et de souvenirs de Balzac, son dieu, de Théophile Gautier, de Sainte-Beuve, de Baudelaire, de Féval, de Musset, de Georges Sand, à



L'hôtel de l'Ambassade.

laquelle il vouait une admiration souvent teintée de trop d'indulgence. Théophile Gautier composa même pour lui son dernier quatrain :

*Moderne est le palais mais le blason ancien,
Peint par Van Dyck au coin des portraits de famille
Rangés en ex-voto sur le vieil or qui brille
Le jeune hôte du lieu le revendique sien.*

On vit même le vicomte déambuler dans les rues de Bruxelles en compagnie de ce bohème, aux hardes fripées, ce qui provoqua le scandale que l'on devine.

Parmi les amis du vicomte de Spoelberch, il convient aussi de citer Eugène Gillet, Gabriel Hanotaux, le comte de Marnix de Sainte-Aldegonde, Calman-Lévy et le docteur Duwez, et son fils, qui fut plus tard son médecin, plus connu sous son nom littéraire de Max Deauville.

Son incomparable documentation relative aux écrivains romantiques, le vicomte de Spoelberch l'employa à la composition de 42 ouvrages, où il se révèle un érudit probe et précis. Cinq furent distingués par l'Académie française. Balzacien éminent, sa reconstitution des « Paysans » est considérée comme un tour de force.

Lorsqu'à sa mort on apprit la donation à l'Institut de France, sa décision fut vivement critiquée chez nous. Pour installer, comme il se devait, la bibliothèque du vicomte de Spoelberch, l'Institut acheta dans le voisinage du château, au numéro 23 de la rue du Connétable, une vaste demeure. Les belles boiseries grises, rehaussées de filets carmins de l'hôtel bruxellois, furent pieusement remises en place à Chantilly. Se souvenant des intentions du donateur, on confia la bibliothèque et la rédaction du catalogue à M. C. Vicaire, auteur, entre autres, d'une énorme bibliographie de la gastronomie, la première du genre.

Répondant au vœu du vicomte de Spoelberch son hôtel bruxellois est devenu l'ambassade de France.

Il devenait ainsi, d'avantage encore, le centre de la vie française dans notre capitale. Depuis lors la plupart des illustrations françaises passant chez nous y ont été reçues. Evoquant la réception, en 1922, de la princesse Anne de Noailles, à notre alors toute jeune académie, Gustave Charlier écrit : « Je l'entends encore dire son remerciement tout pailleté de lyriques images, et que sa voix de vive et frêle oiselle s'attachait à scanner comme un chant. Inoubliable séance, unique, ou peu s'en faut, dans les fastes de



La princesse Anne de Noailles.



Paul Claudel.

notre Palais des Académies, qui n'avait jamais été à pareille fête...

Mieux encore que dans la pompe de cette séance solennelle, je revois pour ma part, Mme de Noailles dans la demi-intimité du dîner qui suivit à l'ambassade de France, si accueillante à nos lettres du temps de M. de Margerie. Flanquée des deux doctresses qui lui servaient de gardes du corps, elle s'y révéla tout entière dans une causerie sans apprêt. La joie de son triomphe l'exaltait jusqu'à une sorte de joyeux délire. Elle tint même avec sa liberté coutumière, des propos un peu vifs, qui firent rougir jusqu'aux oreilles, telle pieuse comtesse, sa voisine...

Il y eut encore les réceptions pour Colette en 1936, pour Jean Cocteau en 1955, pour la princesse Bibesco la même année, pour la duchesse de la Rochefoucauld il y a deux ans, pour Georges Duha-

Colette la célèbre romancière,



mel, pour André Maurois, pour le général de Gaulle, pour beaucoup d'autres.

Mais il est une ombre familière que l'on retrouve partout dans les salons, c'est celle de Paul Claudel qui fut pendant trois ans le prestigieux ambassadeur que l'on sait. Il nous quitta en juin 1935 et fut remplacé par M. Laroche. Dans son salon bleu il aimait accueillir ses nombreux amis belges tels Thomas Braun, Jules Destrée, Emile Francqui avec lequel il s'était lié à Hankéou, Louis de Vocht, Adrien Jans qui consacra un livre à son séjour en Belgique.

De notre capitale, Claudel a parlé dans plusieurs de ses ouvrages. Dans « Un poète regarde la croix », il évoque ses méditations presque quotidiennes à Notre-Dame des Sablons : « J'ai empoigné la corne de ce bœuf de chêne qui sous la « chaire de vérité » (comme on dit en Belgique) mêlé au lion et à l'aigle et à l'ange figure le Troisième Evangile ». C'est à Bruxelles, en 1934, que fut créé « L'annonce faite à Marie » et que fut conçu et réalisé son admirable « Jeanne d'Arc au Bûcher ». Lors de la création au Palais des Beaux-Arts, Claudel écrivit de Paris, le 18 février 1940, une adresse qui fut insérée dans le programme. On y lit « ... La Meuse où elle (Jeanne) a vu se refléter par dessus les visages de sainte Catherine et de sainte Marguerite, celui de l'archange saint Michel, où elle prend sa source sur le sol français, c'est sur votre terre laborieuse qu'elle consume sa destinée. Jeanne fait partie pour toujours de ce courant inépuisable qui relie notre double patrie. Il m'est doux d'apporter, de dédier aux femmes de Bruxelles et de Belgique, l'image héroïque et glorifiée de leur amie, et je suis sûr qu'elles diront toutes avec moi, de leur patronne Lorraine. Quels cœurs plus préparés à entendre la voix de Jeanne et à suivre s'il le faut, son exemple que ceux des sœurs de Gabrielle Petit ».

EMILE POU MON.

Mitrailleuses et chiens de trait

LES documents communaux certes nous ont livré déjà pas mal d'anecdotes ou de souvenirs savoureux. La presse d'autrefois réserve, elle aussi, parfois des surprises amusantes.

Récemment, M. Jean Copin, collectionneur impénitent et toujours désireux d'aider ses collègues chercheurs, nous a transmis un extrait de la revue « La Jeune Wallonie » qui sévissait avant la guerre de 1914-1918 et, dans lequel, on évoquait une anecdote ten-noodoise. Cette revue mêlait avec éclectisme la poésie à la politique et même, en une certaine manière, à la tactique. C'est ainsi que nous avons pris connaissance d'un article intitulé « Nos chiens militaires » et signé, de façon assez inattendue, non par un général moustachu, mais par une gracieuse walkyrie portant le nom bucolique de Berthe Myosotis ! Walkyrie, le mot ne nous semble pas trop gros pour désigner une personne qui prône les valeurs guerrières et les nouvelles méthodes de l'armée, avec un enthousiasme non dissimulé. Ces méthodes, en l'occurrence, se rapportaient à l'emploi tout récent de gros chiens pour la traction des mitrailleuses. L'initiative avait été prise par un certain lieutenant-adjoint d'Etat-Major, Henri Blanc Garin du régiment des carabiniers. « C'est lui, lui seul — proclame Berthe Myosotis — sans autre préavis que l'observation de nos chiens de laitières, qui

Mitrailleuse « Maxim » à traction canine.
(Reninge, avril 1915)



Mitrailleur transportant des munitions en première ligne.

(Lettenburg-Caeskerke, juin 1917)

imagina en 1911 d'employer des chiens au lieu de chevaux pour la traction des mitrailleuses. Après de nombreuses difficultés, il parvint à obtenir du ministre de la guerre l'autorisation de faire construire une petite charrette sur le modèle qu'il indiqua, et des expériences de cette nouvelle traction eurent lieu devant tout l'Etat-Major dans les premières semaines de 1912. Les expériences furent concluantes. »

Mademoiselle Myosotis ajoute que le lieutenant Blanc Garin ayant contracté une laryngite « sous les brumes de la saison » son expérience ne put être poursuivie en terrain de manœuvre; il revint à la charge et, enfin, en 1913, son invention fut définitivement adoptée avec le plus grand succès. La narratrice poursuit :

« Enfin nous assistâmes au véritable triomphe des braves chiens et de la voiturette que leur avait assimilée le lieutenant Blanc Garin. Chiens et voiturettes résistèrent à toutes les difficultés, sans encombre, comme ils avaient résisté aux essais préalables, et rentrèrent à la caserne en meilleure forme qu'au départ. La guerre avait animé la santé et la vaillance des toutous (sic!). Leur aspect, dans la revue finale, lorsqu'ils défilèrent devant le Roi et LL.A.I, la Princesse Clémentine et son mari, qui s'étaient beaucoup intéressés à leurs manœuvres, fut impeccable. On put se demander qui l'on devait le plus féliciter, des animaux ou de leurs maîtres qui ont su si bien les discipliner. Le silence des chiens pendant le défilé fut absolu et même évitèrent-ils de lever la patte irrévérencieusement devant les hautes personnalités qui les examinaient. En résumé, la réussite



Défilé de mitrailleuses à traction canine à Beveren. — (1916)

est complète. Ayant suivi les manœuvres de très près, nous vîmes le lieutenant H. Blanc Garin vivement félicité par le Général de Heusch, comme par la Princesse Clémentine et le Prince Victor. Adressons lui aussi nos félicitations de bons Belges pour l'œuvre belge qu'il a menée à si bonne fin. »

Hélas ! les meilleures inventions ont leurs détracteurs; les chiens eurent le leur en la personne d'un policier saint-josse-ten-noodois; voici ce qu'en dit Berthe Myosotis, après avoir chanté la réussite de l'entreprise :

« Aussi pardonnerons-nous à l'agent de Saint-Josse-ten-Noode, un policier flamingant (sic) qu'il eût fallu poursuivre, lorsqu'on le surprit au début de cette année, aboyant la nuit au coin d'une porte de la rue faisant face au chenil construit dans la cour de la caserne des Carabiniers. Il dut avouer que son but était de faire aboyer les chiens, pour donner raison aux habitants de cette rue qui avaient pétitionné contre des aboiements imaginaires ! Ceux qui le surprirent le menèrent au poste voisin et cette grave affaire fut étouffée. »

Etonnante police saint-josse-ten-noodoise qui, en 1913, avait engagé un agent aboyeur ! Il est permis de supposer que ce petit talent tout personnel était ignoré de ses chefs jusqu'à l'aventure de la caserne des carabiniers.

..

Nous n'empiéterons certes pas sur le domaine militaire qui nous est étranger; néanmoins, après avoir lu cet article assez amusant qui montait en épingle des expériences faites dans l'aggloméra-

Voir autres illustrations en couverture III.
(Photos Musée Royal de l'Armée)

tion bruxelloise, nous avons eu la curiosité de faire quelques recherches sur l'utilisation des chiens par les armées.

Des spécialistes pourraient en faire une étude approfondie qui ne manquerait pas d'intérêt; nous signalerons simplement que, grâce à la grande obligeance de M. Leconte, Conservateur du Musée royal de l'Armée, et de son collaborateur M. Lorette, nous avons pu consulter quelques ouvrages de vulgarisation; nous avons appris ainsi que, si les Belges furent probablement les premiers à employer les chiens pour la traction des mitrailleuses, par contre, ces animaux intelligents et dévoués avaient été utilisés déjà dans d'autres pays et notamment pendant la guerre russo-japonaise, pour le relèvement des blessés, la transmission d'ordres, la détection d'objets perdus, la dératisation et aussi comme auxiliaires des sentinelles, pour veiller sur le sommeil des hommes. Toutefois, ils témoignèrent d'une étonnante faiblesse devant les détonations qui les rendaient fous de terreur.

Nous avons fait ainsi une petite diversion en dehors de notre domaine brabançon; nous en ferons une encore pour terminer, en rapportant l'histoire du chien « Moustache » qui fut décoré par le Général Lannes, sur le champ de bataille d'Austerlitz, pour avoir, au cœur de la mêlée, sauvé le drapeau du régiment.

YVONNE du JACQUIER,
archiviste-conservateur
de l'Hôtel Charlier.

Section de mitrailleuses à traction canine dans les environs de leur cantonnement à La Panne. — (Février 1917)



Le Mobilier des églises est-il menacé de dispersion ?

LA nouvelle liturgie, née du Concile œcuménique Vatican II, aura eu des conséquences assez inattendues dans les églises peu adaptables aux impératifs d'un rituel pour lequel elles n'ont pas été conçues : le déplacement, devenu nécessaire, des pièces de mobilier qui ont perdu leur raison d'être, maîtres-autels, chaires à prêcher, bancs de communion et, dans une certaine mesure, les confessionnaux.

Mgr. H. Jenny ⁽¹⁾, évêque auxiliaire de Cambrai, a clairement expliqué la genèse, le schéma, les grands thèmes doctrinaux, les prises de position et les conséquences de la réforme pour le renouveau de l'Eglise.

Le thème principal de la nouvelle Constitution promulguée officiellement par le Pape Paul VI le 4 décembre 1963 réside dans la « participation active, intelligente, consciente et fructueuse », des fidèles de la liturgie. « Il faut — dit Mgr Jenny — que l'esprit soit en accord avec la voix ou le geste... que les actions sacrées ne se dégradent en cérémonies extérieures ».

Cette simple remarque que « l'Eglise doit se bâtir en dehors des églises ⁽²⁾ » justifie à elle seule la simplification des rites, cérémoniels et protocolaires.

Ces changements marquent la volonté de l'Eglise de se dégager d'un certain formalisme façonné au cours des âges et jugé peu compatible avec l'esprit actuel des masses chrétiennes.

Il ne s'agit pas cependant d'une attitude révolutionnaire, mais plutôt d'un retour aux sources, d'une résurrection de la tradition véritable. En effet, si rien n'avait changé dans l'essence même de la doctrine des Pères telle qu'elle fut codifiée au premier Concile d'Ephèse en l'an 431, l'application des règles prescrites pour la célébration du sacrifice de la messe avait lentement évolué au gré de la fluctuation des idées sur la dispensation des sacrements, telle que l'admit le Concile général tenu à Trente de 1543 à 1563 ⁽³⁾.

Ainsi les usages consacrés par un décret du Pape Félix I^{er}, martyrisé en l'an 274, n'étaient plus que souvenirs. D'isolé, nu et placé au centre du sanctuaire, l'autel se multiplia, se compliqua et s'adossa au mur. L'officiant tourna un jour le dos au peuple, la table se garnit successivement du calice, de la croix, de flambeaux, du tabernacle

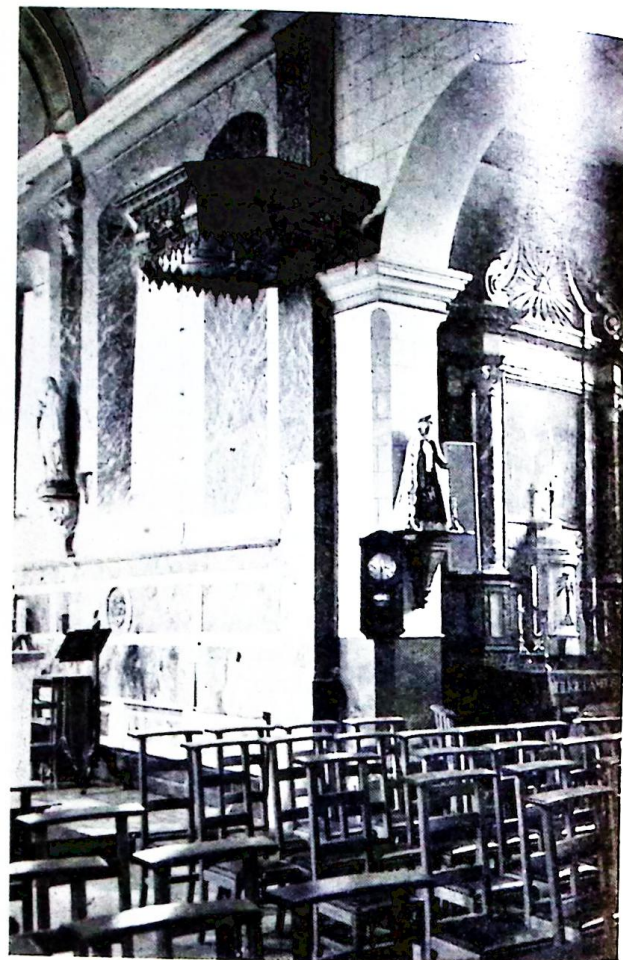
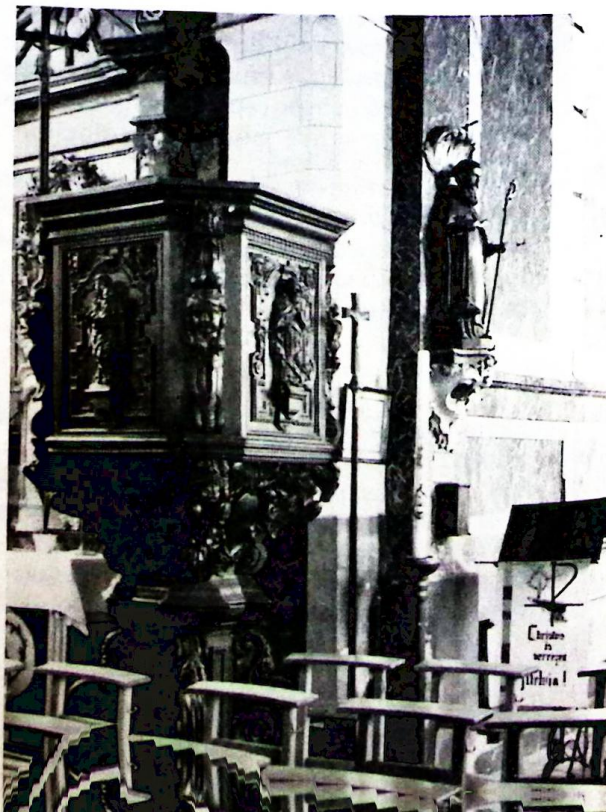


Fig. 1 : Les œuvres d'art disparaissent parfois par morceaux... Ici, par manque de moyens techniques suffisants, sans doute, l'abat-voix de la chaire de vérité est resté accroché au mur...

Fig. 2 : ... tandis que la cuve (mais où est l'escalier ?) semble déjà remise de l'autre côté du chœur. (Eglise d'Opvelp, mai 1965.)



et d'un retable, tandis que disparaissent le ciborium et les courtines ⁽⁴⁾. Avec la Renaissance, montant jusqu'à la voûte, l'accessoire devint le principal et le luxe — ou ses succédanés — des arcs de triomphe et des façades de gloire des autels monumentaux écrasèrent bien souvent la simplicité des supports de pierre peu faits pour recevoir pareil décor. Un autel très simple, en avant du chœur, remplacera désormais tout cela.

La chaire de vérité, qui se substitua en quelque sorte aux antiques ambons et aux jubés construits à l'entrée du chœur, ne vit le jour qu'au XIV^e siècle sous l'impulsion des ordres prêcheurs fondés pour combattre l'hérésie. De simple pupitre de lecture au début, ce meuble se transforma en véritable tribune surélevée que compléta, au XVI^e siècle, un abat-voix. Sa condamnation, effective aujourd'hui, se trouve déjà implicitement dans les résolutions du 5^e Concile de Latran tenu en 1514 sous le Pape Léon X et relatives à la manière dont les prédicateurs doivent annoncer la parole divine : « D'autant plus que plusieurs n'enseignent point... mais plutôt inventent beaucoup de choses par ostentation, accompagnant ce qu'ils disent de grands mouvements, en criant beaucoup... ⁽⁵⁾ ».

Le banc de communion était d'un usage relativement récent. Il prit la place de l'ancienne clôture du chœur pour permettre à de nombreux fidèles de s'agenouiller ensemble à la Sainte table. Par sa nature, il s'intégrait à l'architecture quel que fût son style et délimitait parfaitement le sanctuaire. A l'avenir, la communion sera reçue debout...

L'administration de la pénitence aura attendu le Concile de Milan, en 1565, pour se voir réserver un édicule en bois dans lequel prendront place le confesseur et le pécheur ⁽⁶⁾. On est loin de l'audience plus personnelle que permettait le dialogue des intéressés assis côte à côte sur un même banc ou s'expliquant au travers d'une baie percée à cet effet dans le mur du chœur. Il était déjà courant, depuis plusieurs années, de voir le prêtre entendre la confession assis sur une simple chaise. Verra-t-on demain disparaître les confessionnaux dont certains sont si admirablement sculptés ?

Salva eorum substantia. Sans que la substance de la doctrine chrétienne ne change, la disposition intérieure et l'ameublement des églises ont donc été bien souvent modifiés, les temples anciens s'adaptant tant bien que mal à chaque impératif nouveau, les plus récents tirant parti des dernières conceptions en la matière. D'où une première distinction à faire entre les églises du Moyen Age et celles de la Renaissance, entre la juxtaposition

d'éléments dans les premières et la composition dans les secondes. Une deuxième distinction, plus subjective, est à rechercher dans la qualité artistique de ce matériel liturgique maintenant abandonné.

Sans aller à infirmer Viollet-le-Duc qui prête aux ecclésiastiques médiévaux cette affirmation que « la plus noble manière d'honorer Dieu (était) de faire passer l'art avant toute chose dans son sanctuaire ⁽⁷⁾ », il faut bien reconnaître qu'il fut parfois bien difficile de concilier l'utile et l'agréable à l'œil.

Les nouveaux canons liturgiques ne sont pas faits pour arranger les choses, bien au contraire, car leurs réformes conduisant surtout à la simplification ou la suppression d'objets mobiliers souvent réputés œuvres d'art, posent davantage de problèmes que ceux rencontrés dans le passé par l'ajoute d'éléments supplémentaires.

Dans leur hâte de se conformer aux nouvelles dispositions, les desservants catholiques ne vont-ils pas commettre les pires erreurs et le patrimoine de l'Eglise, souvent d'un intérêt capital pour l'histoire de l'art, ne va-t-il pas subir d'irréparables mutilations ?

L'appareil législatif, tant laïc que canonique, permettra-t-il d'enrayer les funestes conséquences d'un mouvement par ailleurs hautement encouragé ? Si l'arrêté royal du 16 août 1824 puis l'arrêté du Régent du 26 décembre 1944 imposent l'autorisation préalable à tout changement d'ordonnance, le placement, la modification ou l'enlèvement des objets mobiliers et si les canons 1280, 1281 et 1296 exigent l'accord de l'évêque en cas de restauration et la permission du Saint-Siège pour l'aliénation des objets présentant un caractère archéologique, artistique ou religieux, les nombreuses circulaires ministérielles adressées aux Gouverneurs des Provinces ⁽⁸⁾ et insérées au *Mémorial administratif* à l'intention des fabriques d'église, prouvent à suffisance que le clergé local ne craint pas le gendarme...

Malgré les recommandations de la nouvelle Constitution sur la Sainte liturgie ⁽⁹⁾ qui constate que l'Eglise a constitué « un trésor d'art qu'il faut conserver avec tout le soin possible » et qui conseille aux Ordinaires de veiller à ce que « le mobilier sacré ou les œuvres de prix ne soient pas aliénés ou détruits », va-t-on assister à une recrudescence « d'échanges », de vente, de démontage ou de destruction du mobilier devenu inutile ? ⁽¹⁰⁾.

Les exemples connus sont déjà nombreux, hélas ! Ils ont été très courageusement signalés par le *Cercle d'histoire et d'archéologie de Louvain et de la région* ⁽¹¹⁾ auquel a fait chorus la Société



Fig. 4 : Un rideau d'une banalité outrancière rompt les lignes ascensionnelles du chœur. Mais...

Fig. 5 : ... c'est pour mieux cacher le démontage partiel du maître-autel dont l'emplacement sert maintenant de débarras. (Eglise Saint-Gorgon à Hoegaerden, mai 1965.)

Ces opérations peuvent être réalisées sous la responsabilité des conseils de fabrique intéressés.

II. — Les projets de déplacement dans les églises d'objets mobiliers ne subissant aucune transformation mais faisant corps avec les bâtiments et nécessitant l'exécution de travaux à ces édifices, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à soumettre, par les administrations fabriennes, au Comité mixte pour l'aménagement intérieur des églises, établi dans chaque province sous la présidence du Gouverneur de province — à qui les demandes doivent être adressées — ou de son délégué, et comprenant en outre, d'une part, des membres correspondants de la Commission royale des Monuments et des Sites et, d'autre part, des membres de la Commission d'Art Sacré du diocèse.

Les projets dont il s'agit pourront être réalisés sous la responsabilité du conseil de fabrique intéressé, conformément aux directives de ce Comité mixte.

Si dans un cas extraordinaire le Comité mixte était divisé sur l'opportunité d'autoriser le déplacement ou les travaux en résultant, mon département prendrait la décision après avoir consulté l'Evêque diocésain et la Commission royale des Monuments et des Sites.

III. — Lorsqu'il s'agit de projets d'enlèvement, d'aliénation ou de transformation d'objets mobiliers, nécessitant ou non des travaux aux églises, il y a lieu, pour les fabriques d'églises d'adresser une demande d'autorisation de ces projets au Comité mixte.

Ce comité est compétent pour déterminer si les objets en cause présentent ou non une valeur artistique ou archéologique.

Si s'agit d'objets mobiliers sans valeur artistique ou archéologique, les projets d'enlèvement,

d'aliénation ou de transformation et les travaux aux églises, qui en résulteraient, pourront être réalisés par le Conseil de fabrique intéressé à condition de se conformer aux directives du Comité mixte.

Si, dans un cas spécial, ce comité était divisé sur l'opportunité d'autoriser l'enlèvement, l'aliénation, la transformation ou les travaux aux églises, qui en résulteraient, mon département statuerait après avoir pris les avis de l'Evêque diocésain et de la Commission royale des Monuments et des Sites.

Si, au contraire, il s'agit, suivant ce comité, d'objets mobiliers ayant une valeur artistique ou archéologique, l'exécution des projets d'enlèvement, d'aliénation et de transformation, ainsi que les projets de travaux aux églises, qui en résulteraient, est subordonnée à mon autorisation préalable, par application de l'arrêté royal du 16 août 1824 — qui a force de loi — et de l'arrêté du Régent du 28 décembre 1944, pris pour l'exécution de cet arrêté royal.

Mon autorisation ne sera éventuellement accordée qu'après transmission à mon département, par votre intermédiaire, d'un dossier comportant notamment la délibération du conseil de fabrique intéressé, des photographies du mobilier en cause et les plans des transformations projetées au mobilier ou aux églises.

Vous voudrez bien, avant de me les soumettre, faire compléter ces dossiers par les avis de l'Evêque diocésain compétent et de la Commission royale des Monuments et des Sites.

IV. — Le placement définitif dans les églises de nouveaux objets mobiliers est toujours soumis à mon approbation préalable, en vertu des arrêtés susvisés.

**

Espérons que ces nouvelles instructions ministérielles seront cette fois respectées par les administrations fabriennes. Mais comme il y a en Belgique quelque 8.000 églises, il est à craindre que les commissions mixtes provinciales qui n'ont en vertu de la même circulaire ministérielle qu'un délai de trois mois pour statuer — seront vite débordées.

C'est pourquoi il est recommandé à tous de rester vigilants, car « parmi les plus nobles activités de l'esprit humain on compte à très bon droit les beaux-arts... (14) ».

V.G. MARTINY.

Architecte en Chef,

Directeur du Service Technique des Bâtiments de la Province de Brabant.

(1) Constitution de la Sainte liturgie (de sacra liturgia), Paris, 1964, 17,5 cm x 11,5 cm, 128 p. Introduction, pp. 7 à 32.

(2) *Idem*, p. 33.

(3) Voir à ce sujet le Dictionnaire théologique, Paris, 1765, p. 573.

(4) Pour l'évolution du mobilier d'église étudié dans cet article, voir Viollet-le-Duc, Dictionnaire de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, t. II, Paris 1859; Abbé H. De Bruyn, Archéologie religieuse appliquée à nos monuments nationaux, Bruxelles, t. I, 1869 et t. II, 1870; Chanoine J. Mallet, Cours d'archéologie religieuse, t. II, Paris, 1900; Camille Enlart, Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance, t. II, Paris, 1929.

(5) Dictionnaire théologique, p. 499.

(6) « Ecclesia parochialis eique etiam annexa, in qua confessiones audiri aliquando confessionale unum habeat », (Ap. Labbe, Sacros conc., t. XV, col. 456, Mallet, *op. cit.*, t. II, p. 294.

(7) Dictionnaire raisonné de l'architecture française, t. II, p. 39.

(8) Notamment les 27 mars 1896; 30 août 1911; 1^{er} avril, 26 juin et 23 août 1913; 16 janvier 1930; 1^{er} mai 1934; 18 décembre 1943; 18 octobre 1948; 14 avril 1953 et 2 décembre 1959.

(9) Articles 123, 125 et 126.

(10) « Ce qui paraît mal accordé à la restauration de la liturgie sera amendé ou supprimé... » art. 128 de la nouvelle Constitution liturgique.

(11) Cf. Mededelingen van de Geschied. en Oudheidkundige Kring voor Leuven en omgeving, deel IV, 1964, 3^e en 4^e Afd., blz. 146-148 et deel V, 1965, 1^{ste} Afd., blz. 70-72.

(12) Cf. La Chronique du Vieux-Liège, II, 26, mars-avril 1965.

(13) Ministère de la Justice, Administration des cultes, dons, legs et fondations, 1^{re} Section, n° 8168. Aff. Gén.

(14) Constitution de la Sainte liturgie, art. 122.

LE PROCHAIN NUMERO DE

« BRABANT TOURISME »

SORTIRA DE PRESSE LE

1^{er} SEPTEMBRE 1965

royale du Vieux Liège (12). L'Académie royale d'archéologie et la Société royale d'archéologie de Bruxelles ont également fait entendre leur voix, tandis que le comte Joseph de Borchgrave d'Altena, secrétaire général de cette dernière association, met sur pied une Société des Amis des Vieilles églises qui a déjà l'adhésion de la plupart des sociétés scientifiques et groupements culturels du pays. De son côté, le Conseil de Coordination culturelle de Bruxelles et du Brabant que préside M. Jean de Néeff, Gouverneur de la Province et que dirige avec l'autorité que l'on sait M. Gustave Kestelin, Vice-Président, s'est inquiété du problème et a décidé de dénoncer aux pouvoirs publics tous les cas litigieux dont il aurait connaissance.

Ajoutons que la Commission royale des Monuments et des Sites, sous la présidence de M. Lefebure rencontré, le 18 mars 1965, la Commission diocésaine d'art sacré conduite par Mgr Theuws et proposait des mesures permettant de sauvegarder au maximum le patrimoine artistique des églises sans entraver la mise en application des nouvelles règles liturgiques.

Toutes ces protestations aboutirent à la circulaire ministérielle du 11 mai 1965 (13) donnant les instructions strictes qui suivent :

I. — Le placement provisoire dans les églises d'objets mobiliers et le déplacement provisoire ou définitif à l'intérieur de ces édifices des mêmes objets ne subissant aucune transformation ou ne formant pas corps avec les murs, le pavement ou les colonnes, ne sont pas soumis à autorisation.

LES VII^{es} JEUX NATIONAUX POUR HANDICAPES

C'EST sous un soleil radieux que se sont déroulés, les 28, 29 et 30 mai, les Jeux Nationaux pour Handicapés physiques. Grâce à l'appui de la Ville de Bruxelles et de son bourgmestre, M. Lucien Cooremans, la Fédération Sportive Belge des Handicapés a pu bénéficier des magnifiques installations des stades annexes du Heysel, et la beauté de ce site a certes haussé plus encore la renommée que ces Jeux ont conquise à l'étranger. Car, faut-il le dire, la F.S.B.H. étend ses activités tant sur le plan national qu'à l'échelon international; en effet, elle fait partie du Groupe International des Sports pour Handicapés et du Comité International des Jeux de Stoke-Mandeville.

C'est en 1958, que fut organisée, à Bruxelles, la première manifestation sportive pour handicapés. Sa Majesté la Reine Elisabeth fit l'honneur au Comité des Sports du Centre de Traumatologie et de Réadaptation d'inaugurer la plaine des Sports « Fernand Héger » à l'Hôpital Brug-



Le ping-pong, ou tennis de table, pratiqué par de souriantes jeunes femmes.

mann à l'occasion des I^{ers} Jeux Internationaux de Bruxelles.

Le succès rencontré lors de ces compétitions incita les promoteurs du mouvement sportif pour Handicapés à organiser, dès l'année suivante, des Jeux Nationaux annuels. Placés depuis 1960, sous l'égide de la Fédération Sportive Belge des Handicapés, née le 3 février 1960, sous la présidence de M. Victor Boin, ces Jeux Nationaux prirent un développement rapide qui se concrétisa, en 1963, par un nombre record d'inscriptions lors de leur organisation à Liège par l'Association Sportive Liégeoise des Handicapés et ce record fut battu douze mois plus tard aux Jeux Nationaux que le club « Groene Poort » organisa à Bruges.

C'est donc après deux ans d'absence que les Jeux Nationaux pour Handicapés sont revenus à Bruxelles et ils ont trouvé au Heysel un cadre digne de leur importance.

À côté des disciplines traditionnelles : tir à l'arc, tennis de table, basket-ball, athlétisme, escrime et natation, l'haltérophilie qui avait fait une timide apparition au programme des championnats nationaux depuis 1963, fut cette année sous le contrôle de la Fédération des Poids et Haltères et disposa du matériel adéquat. Le slalom en chaise roulante apparut pour la première fois et cette compétition très spectaculaire éveilla l'intérêt d'un public nombreux et attentif aux exploits des sportifs handicapés.

Comme on peut le voir, le Sport pour Handicapés acquiert droit de cité et droit de stade. Et ceci nous paraît tout à fait normal : à l'heure actuelle, nous ne considérons plus le handicapé comme un être à part, inutile à la société, mais bien comme un sujet qui peut franchir normalement les obstacles de la vie quotidienne et s'intégrer parfaitement au sein de la communauté, à condition de lui donner le temps de s'adapter et de l'aider à y parvenir. Voilà ce que s'efforce

de réaliser la F.S.B.H. convaincue de l'utilité du sport comme moyen et comme but, hautement valables et efficaces pour la réadaptation morale et physique des individus défavorisés par le destin.

Il est frappant de constater l'importance que revêtent ces Jeux Nationaux pour les handicapés et les magnifiques liens de camaraderie et d'amitié qu'ils engendrent entre les différents clubs de cette même grande famille: et pour nous, ils constituent le plus bel exemple de persévérance, de courage, mais aussi d'optimisme, d'enthousiasme, de dynamisme et de foi rayonnante en la vie.

L'année dernière, un grand quotidien bruxellois s'adressait aux participants des Jeux Internationaux de Bruxelles en ces termes :

« Tous et toutes, acteurs sans grade comme triomphateurs de ces magnifiques épreuves, vous venez d'exalter les pouvoirs les plus subtils du sport. Des handicapés, vous ? Allons donc ! Il y a en vous, à l'état pur, un dynamisme que n'ont pas maintes étoiles brillant au firmament du muscle. Merci pour la chaleur humaine de votre rayonnement. Merci pour l'émouvante leçon donnée à tous ceux qui, pourtant physiquement plus favorisés que vous, ont été amenés à admettre cette évidence : leur cœur, sans aucun doute, ne vaut pas le vôtre. »

Et ce même quotidien écrivit à l'occasion des Jeux Nationaux, après avoir rappelé le paragraphe précédent : « Nous ne retranchons, aujourd'hui, pas un mot de ce texte. Mieux : en le relisant, nous nous sentons pénétrés davantage encore, après ce qu'il nous vient d'être donné de voir pendant trois jours au Heysel, de ce que le Sport se dépasse et prend rang de vertu lorsqu'il est pratiqué par d'aussi remarquables types humains. »

Il nous reste encore un souhait à formuler : lorsque l'équipe belge des Handicapés ira à Stoke-Mandeville du 21 au 24 juillet prochains, puisse-t-elle y remporter autant de succès, dans le même esprit de fair-play et de camaraderie sportive, qu'aux Jeux Internationaux précédents, ou qu'aux Jeux Olympiques pour Handicapés de Rome et de Tokyo. De tout cœur, nous leur souhaitons bonne chance.

ANNE.

Les magnifiques performances des handicapés :
— au tir à l'arc;
— au lancement du poids;
— au lancement du javalot.

(Photos A.V.W.)



Sous les yeux d'un public attentif, se déroule une passionnante rencontre de basket-ball.

Le jeune poète infirme

JEAN-LOUIS VANHAM

JE souhaite que soient nombreux ceux qui s'abreuvront à ces belles sources, car ils y puiseront force, soulagement et lumière ». Tel était l'hommage rendu par Jean-Louis Vanham aux vers de deux jeunes poètes paralysés, Gisèle Leibu et Jeanine Stricanne. Et il ajoutait (Le Thyrsé, février 1965) : « Ma joie est toujours grande lorsque la voix miraculeuse de la poésie est donnée, car il s'agit bien d'un don, à un handicapé, car je sais d'expérience qu'elle est pour lui, bien plus encore que pour le bien portant, source d'émerveillement, d'approfondissement et, surtout, de liberté ».

Jean-Louis Vanham lui aussi, est infirme. A la suite d'un accident de naissance, il a bras et jambes partiellement paralysés. Encore enfant, un nouveau malheur allait s'abattre sur lui : la mort prématurée de sa maman. Il écrivit pour elle ce premier poème :

Mamant était belle
Comme une hirondelle
Elle aimait bien son jardin
Avec ses fleurs et ses lupins

Je pense à elle tout le temps
A ma chère petite Maman
Elle était gentille
C'était ma meilleure amie

Je l'aimais tant et tant
Ma bonne petite Maman
Elle me soignait de tout son cœur
Elle me consolait avec douceur

Tu ne me verras plus grandir
Tu n'aurais jamais dû partir...

Ces vers, d'une tendresse et d'un simplicité émouvantes, furent à l'origine de la plus merveilleuse vocation poétique qui soit.

Car, à l'abri des soucis matériels, Jean-Louis Vanham aurait pu, désespéré, choisir une voie obscure et triste sans doute, mais mener une existence douillette et paisible, sans préoccupations d'ordre intellectuel ou autre, sans élévation morale aussi. Mais dès ses plus jeunes années, il lutta désespérément jusqu'à surpasser bientôt, par sa culture générale étendue et ses premiers essais littéraires, les garçons de son âge épargnés par le destin.

Ecrire devient pour lui, bien plus que pour tout autre, un besoin de libération, un « dialogue avec lui-même ».

En 1953, il a alors seize ans, il publie son premier recueil de poèmes « Essais d'Octobre », poésie pleine de douceur, aux timides accents romantiques et parnassiens. Quelques mois plus



tard, paraît son deuxième recueil, « Poésie de mes seize ans », au sujet duquel le célèbre critique Guido Van Damme consacra un long article dans le journal « La Métropole » :

« Les fleurs que l'on cueille trop tôt se fanent dans les mains. On voudrait lui épargner un succès prématuré qui serait une épreuve bien trop dure à supporter. Nous ne dirons pas que Jean-Louis Vanham est un prodige malgré les poèmes bouleversants qu'il écrit et qu'il publie, mais cet adolescent a des promesses littéraires nombreuses. Il a déjà du talent. Le rattacher à une école, à une famille de poètes serait trahir sa riche personnalité et interpréter témérairement certaines hésitations d'un style à la recherche de son dépouillement poétique. Le plus grand mérite de Jean-Louis Vanham est d'avoir écrit pour lui-même. Ce sont des confidences aux êtres et aux choses qui l'ont abandonné trop tôt.

On voudrait que ce message d'une souffrance de jeune conservât sa pureté et sa richesse. L'avenir nous dira si Jean-Louis Vanham aura su résister lui-même ou si le succès aura trahi nos espoirs. Le danger qui guette ce jeune artiste est de rechercher la souffrance pour elle-même. On ne fait pas métier de son malheur, si grand et si spectaculaire soit-il. Que Jean-Louis ne renie jamais ses « poèmes de mes seize ans », qu'il affine encore son style et le message de sa vie apportera à notre génération un sujet de méditation et un témoignage enrichissant ».

« Dialectae » (1956) nous dévoile une personnalité douloureuse et passionnée, pleine de doutes, de troubles, d'interrogations...

Jean-Louis Vanham publie ensuite « Les Hallucinations », bientôt suivies par « La Nuit se mêle au Jour », recueil qui dicta ces mots au critique Louis Sarot : « Les strophes plus mélodieuses s'en-

chaînent avec douceur et l'on y voit briller quelques perles de pure rosée puisées à même l'encrier du cœur. »

Marcel Brun dira de « Sonnets d'Apocalypse » (1958) qu'ils sont volcan de vie et de révolte, projection de sève incroyablement riche et seulement canalisée par une technique très proche du parfait classique, mais il ajoutera, s'adressant à l'auteur : « Vous êtes une force qui ne doit pas se déchaîner : vous ajouteriez aux destructions qu'il faut absolument arrêter. Il faut bâtir, organiser, obliger à bâtir ceux qui ne savent que détruire et vous le pouvez de toute la puissance que vous manifestez dans ces pages... »

Ce cri d'alarme semble avoir été entendu, car le recueil suivant du poète marque une nette évolution dans ses conceptions de vie et d'idées.

« Apothéose » paru en 1959, avec un très bon poème liminaire de Maurice Carême à la louange de la vie, valut à Jean-Louis Vanham le prix Eugène Schmits (décerné par l'Académie royale de Belgique) tendant au perfectionnement moral du lecteur.

Dans la préface du recueil, Marcel Brun a écrit ces quelques lignes : « En figure de proue, pour ce véritable voyage sur l'océan des lecteurs, Maurice Carême a bien voulu mettre un poème. Geste significatif ! A côté de celui qui n'est plus à présenter, à côté du chêne se trouve l'arbre qui monte et qui montera : l'un étant, l'autre devenant. Cette image est l'image même de la Belgique dans la poésie. Par ces deux poètes, elle sera marquée ».

Le recueil nous décrit la vie du poète parmi d'autres infirmes. Il fut écrit à la suite d'un séjour à la Maison Nationale de la Jeunesse à Genval, séjour qui marqua fortement le poète, mais qui lui fit entrevoir aussi combien plus malheureuse que la sienne était la condition de vie d'autres paralysés, n'étant pas comme lui, délivrés de tout tracés matériels et n'ayant pas reçu comme lui, le don inné de la poésie. Loin d'être un cri de révolte, ce livre constitue un éloquent témoignage d'espoir, de courage et de foi.

Mais d'autres sont venus vers moi, comme des frères,
Sans jambes ou sans bras, allongés, solitaires
Et grandis par leurs maux, et beaux d'avoir souffert.

Une résurrection s'opéra ainsi en Jean-Louis Vanham : la fraternité qu'il avait éperdument cherchée auprès des autres hommes, il ne la rencontra réellement que dans le petit monde des infirmes :

Tout ce que je cherchais auprès des autres êtres
Ceux qui ont poussé droit, fermes comme des
thêtres,

Ceux dont la loi est forte et le cœur endurci
Et la chaleur humaine un vestige imprécis,
Je l'ai trouvé, Seigneur, chez mes frères infirmes.

Désormais, les « vivants » pouvaient tout lui refuser : dans sa nouvelle prise de conscience, c'est pour ses frères paralysés qu'il continuerait son œuvre.

Vingt ans que je crus inutiles,
Rendez-moi plus vaste, plus fort :
Il faut tendre à chacun son île !

Il élargira même le fossé. Son « petit monde » est plus riche que l'autre. Et c'est en vainqueur qu'il ordonnera :

Hommes vivants, ne tentez pas de nous distraire.
Jadis, quand nous suivions vos chemins, enchaînés
Vous nous avez trop dit de souffrir, de nous taire
Et nous avons fleuri loin de votre pitié.

En 1959 paraît également « Je disputerai la Terre à la Nuit » ; en 1960 « Chants prisonniers » et enfin, en 1961 « Vivre » que préface peu de temps avant sa mort le regretté Luc Hommel, secrétaire perpétuel de l'Académie, et ceci fait de ce livre, déjà émouvant par destination, en reprenant le thème d'Apothéose mais sur un mode plus large, un message doublement pathétique.

Luc Hommel écrivait : « Jean-Louis Vanham s'est fait, peut-on dire, l'aède de ses frères infirmes. Son chant est devenu leur chant, une sorte de chant de résistance physique et morale. Les accents sont encore plus mâles et plus pénétrants que dans les strophes admirables d'Apothéose. La poésie ne représente pas pour Jean-Louis Vanham une évasion ou une fuite. Mais, si intimement mêlée qu'elle soit à la souffrance, elle n'en demeure pas moins sa raison de vivre. Il doit à son infirmité d'appartenir corps et âme à la poésie. Il la respire par tous ses pores. Elle le transfigure. C'est tout cela qui fait que Jean-Louis Vanham est un poète exceptionnel ».

Voici la première strophe du poème « Les Enchaînés » :

Paralysés, relevons-nous, voici l'aurore
Nous devons nous unir pour aimer le soleil.
Nous devons, en tendant les bras, souffrir encore
Pour que notre bonheur ait un vibrant éveil.

Mais, dans ce même recueil, l'exaltation du poète retombe quelquefois :

Je reste seul avec ma peur
Dans un fourreau de chair usée,
Rosier dont on coupe les fleurs,
Plante verte décapitée.

Armand Bernier, critique sévère, auteur lui-même de plusieurs recueils de poèmes fort appréciés, écrit dans le Thyrsé (janvier 1961) :

« Vivre » restera sans doute l'œuvre marquante de la jeunesse de Jean-Louis Vanham, par l'ampleur de son dessein et par l'amélioration de son métier de poète. Les chevilles sont devenues plus rares. Les images et les métaphores se multiplient et s'élargissent. Les trouvailles ne manquent pas. Et surtout, il y a dans tous ses vers ce qui manque si souvent aux confrères trop exclusivement soucieux d'alchimie verbale : l'accent.

L'année 1960 aura été pour ce poète de moins de 25 ans, une année féconde en travaux et lauriers. Outre le prix Schmits pour Apothéose, trois recueils lui valurent des couronnes : en France il fut lauréat du prix le Borée pour « Entre deux Astres » tandis qu'il obtenait en Belgique le prix Jeune Poésie et le Prix Max Rose pour « Les Aubes exaucées ». Son nom s'est imposé exceptionnellement vite, tant aux lettrés de Belgique qu'à ceux d'au-delà des frontières. Jean-Louis Vanham est d'ores et déjà, sans conteste, l'une des figures les plus attachantes de la jeune poésie belge.

Outre ses recueils, Jean-Louis Vanham a publié également plusieurs contes et poèmes pour enfants, de sérieuses et remarquables études ou essais sur les œuvres de grands poètes tels Maurice Carême, Marie-Noël, Armand Bernier, Géo Liebrecht et une page digne de nos anthologies : Manifeste de la souffrance à la poésie, et qui traduit en fait toute l'œuvre du poète. D'ailleurs n'a-t-il pas dit lui-même :

— Je crois que la plupart de mes poèmes, même les plus douloureux, illustrent le « Manifeste de la souffrance à la poésie » : « Poètes, construisons un monde de joie ! Faisons de nos souffrances d'hommes des joies de poètes !... » Chanter la joie ne signifie pas qu'on ne souffre point. Pour moi qui suis infirme, écrire, c'est vivre.

Et il ajoute :

— Je donne à la poésie et la poésie me rend tout ce que la vie me refuse. Dès lors, je suis plus heureux en écrivant qu'en gardant le silence.

L'œuvre marquante qui suivit fut : « Ce fruit cueilli trop vert » (1962).

— Je crois que « Ce fruit cueilli trop vert », nous dit l'auteur, est un recueil de transition. Si je le compare à mes recueils précédents et à mes plus récents poèmes, je m'aperçois qu'il contient à la fois la douceur un peu romantique des premiers et la violence à peine contenue des seconds. Comme tout poète de mon âge, je subis une évolution de pensée et j'ignore où elle me conduira. J'attends. J'obéis à l'inspiration. Et parfois, je l'avoue, je suis fort surpris en me regardant dans le miroir de certains de mes poèmes où je ne me reconnais pas. Je conclus alors qu'ils constituent des anticipations.

Armand Bernier écrivait dans le *Thyrse*, en janvier 1963, cette « Lettre ouverte à Jean-Louis Vanham », dont nous reprenons des fragments

*Ce fruit cueilli trop vert
Mûrira-t-il encore
Dans la puissante aurore
De mon torse entrouvert ?*

« Ainsi chantez-vous, au seuil de votre dernier recueil, cher Jean-Louis Vanham. Ceux qui vous connaissent bien, vous aiment et vous admirent, parce que vous donnez, depuis quelques années aux hommes en général, et à vos frères infirmes en particulier, une leçon de courage moral et d'élévation spirituelle. Mais ils n'auront pas lu votre récente confession lyrique sans être bouleversés. Pour ma part, j'ai longtemps hésité, parce que l'émotion me paralysait, à parler de ce petit recueil qui trahit un incessant combat contre le découragement. Je sais bien que, dans quasi toutes les existences, alternent mystérieusement les heures de l'optimisme et celles de la défaillance.

Ah ! comme vous baignez, à certaines heures, dans une amertume profonde !

*Foin fauché entre mes dents,
Mâché, remâché, amères
Floraisons de ma litière,
J'aime le goût du chiendent.*

Jean-Louis Vanham, vous n'avez pas, vous n'avez plus le droit de céder au désespoir. Vos yeux voient. Vous entendez. Vous vous déplacez courageusement. Parce que vous avez un esprit vif et une belle âme, vous connaissez des heures de grâce où, pur poète, vous échoit le privilège de faire de la beauté avec de la tristesse. Vous vous êtes assigné une noble mission. Vous avez commencé une œuvre pathétique. Vous ne pouvez pas ne point l'achever.

Certes, la critique est sévère, mais Armand Bernier reprend : « Vous avez lancé ce cri brisé, qui m'a touché jusque dans mes moelles » :

*Patience, mon cri,
Ancré aux gorges pâles
Vois monter dans la nuit
l'étoile végétale*

*Retiens-toi. Retiens-moi
Tu seras ma réponse
Quand le sang de la croix
Sous l'épine et la ronce,*

*Fleurira jusqu'au fruit
Et répandra sur terre
Le silence béni
Des astres en prière.*

Au fil des années, les poèmes se succèdent, de nouveaux contes pour enfants aussi, et des essais sur d'autres poètes...

On réédite bientôt « Apothéose », ce recueil si bouleversant, aux accents de désespoir, de révolte et de colère d'abord, mais ensuite tellement humains et généreux par l'oubli de soi dans cet immense amour des autres :

*Me voici veines ouvertes
Au croisement des chemins
Menant vers les découvertes
Vers les hommes, vers le bien.*

A propos de « Sans Voix » (1964), Louis Daubier écrit dans le *Thyrse* :

« L'art épure ce que Jean-Louis Vanham exprime et, de la nuit chantée, l'aube jaillit. A l'infirmes, le poème n'offre-t-il pas de marcher sur les eaux ? Le feu du verbe brise la glace, la lumière de l'amour réchauffe le corps et transfigure l'âme, la vraie joie commence au-delà de la souffrance. Certes, le pain dur est parfois sans goût et le rocher de Sisyphe bien lourd à rouler. Mais la voix exsangue aujourd'hui retrouvera demain l'émouvante résonance des bonheurs conquis » :

*Et que germe le blé
En aubes souterraines.*

1964 fut également l'année de la parution de « Brûlures », recueil qui obtint le prix René Lyr.

Pourrait-on mieux conclure qu'en reprenant ici ce que le chanoine Vieujean, professeur de théologie à l'Université de Louvain a écrit de Jean-Louis Vanham : « Notre jeune poète a rejoint le camp des grands vainqueurs du handicap. Il l'a rejoint par la porte splendide de l'amitié fraternelle. Il est parmi nous le témoin « ailé » d'une jeunesse qui, loin de s'abandonner à la facilité, à la violence, au désespoir, fait face à l'obstacle même quand celui-ci paraît insurmontable et consacre ses facultés créatrices au service du Beau et du Bien ».

Pour les frères infirmes de Jean-Louis Vanham, nous reprenons encore ces quelques vers de « Je disputerai la Terre à la Nuit » :

*Je romps l'écorce
Et de mon tronc
Retiens les spasmes,
Pour reverdir
Et contenir
Plus d'enthousiasme.*

Et d'« Apothéose », ce seul vers, ce cri jailli de la nuit :

Puisque je suis vivant, Seigneur, je suis guéri !

Anne VAN WOLPUT.

Brûlures

PRIX RENE LYR 1964

(EXTRAITS)

RACINE

S'IL FALLAIT...

*Moi, l'arbre lourd d'une sève interdite
Qui coule en rond, sans l'espoir d'une fuite,
Saurai-je un jour quelle racine rompt
L'équilibre vert de ma frondaison.*

*Sourde racine en ma terre durcie
Répands en moi ton miracle de vie,
Car il m'étreint depuis le premier ciel
Qui se brisera sur mes rameaux charnels.*

*Mais j'ai le tronc si dur, et j'ai la sève
Si sèche d'avoir nourri trop de rêves,
Que je sens déjà, puissante racine,
Ta brutalité envahir ma cime
Et saper le cri qui m'a enfanté
Pour mieux me livrer à l'obscurité.*

S'il fallait oublier que tout respire ?

*J'oublierais sans un mot, sans un sourire
Et l'aurore en moi suspendrait ses yeux
Je serais seul enfin, seul et heureux.*

Et s'il fallait réinventer le ciel ?

*Je laverais mes mains dans le soleil
Et, dans la nuit délivrée de ses voiles,
Dieu brillerait comme une grande étoile.*

Et s'il fallait réinventer la vie ?

*Je glanerais au bord des insomnies
Juste ce qu'il faut de mort et d'oubli
Pour n'être plus ce que je suis.*

Jean-Louis VANHAM.

Un village appelé LONGUEVILLE

« **M**ON séjour ici me fait penser à vous » nous écrivait, de Longueville, en date du 30 mars 1962, le conteur, romancier et auteur dramatique qui se dissimule sous le pseudonyme d'Yves Lenoir.

Depuis, il nous est arrivé souvent de penser à ce village perdu dans les campagnes. Nous lui avons rendu visite et nous nous sommes efforcés de réunir, sur son passé, certains renseignements de nature à éclairer le présent. Car, nous sommes tributaires de notre hérédité, les villes et les villages ont partie liée avec les hommes des générations défuntées et avec leurs œuvres. Les siècles, les uns après les autres, ont longuement modelé le visage qu'ils nous offrent aujourd'hui.

Longueville appartient à la partie brabançonne de cette région naturelle qui s'appelle la Hesbaye et qui, selon le géographe français Albert Demangeon, « apparaît dans le paysage de l'Est de Perwez, de Jodoigne et de Tirlemont, composée de plaines uniformes et de terres arables par excellence ».

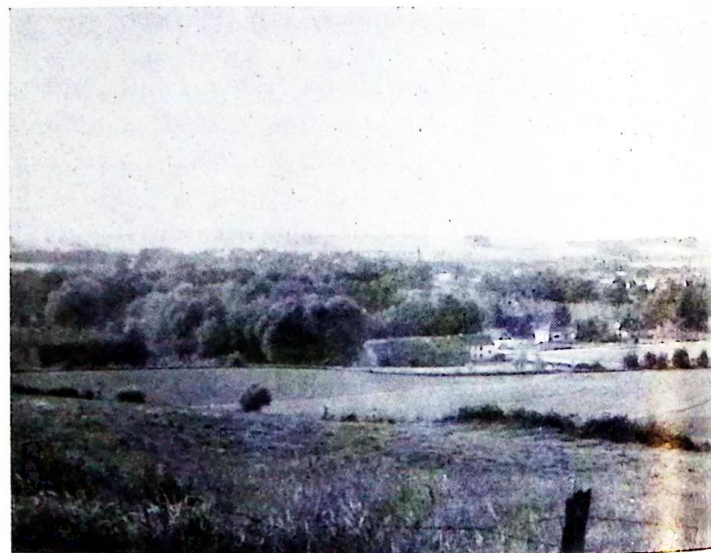
En fait, à Longueville, le sol n'est pas d'une uniformité monotone. D'Opprebais à Grez-Doiceau, de Bonlez à Roux-Miroir et Incourt, le territoire de la localité n'est que vallonnements légers, molles ondulations. Les chemins montent, tournent, descendent, épousent tous les caprices d'un relief varié sans excès mais suffisamment pour que toute impression de monotonie soit exclue. Ces chemins sont de béton ou de pavés. Dans ce dernier cas, il y a généralement une sensible différence de niveau entre le milieu et les bas-côtés affaissés par suite des lourds charrois paysans. Ces chemins de béton ou de pavés se métamorphosent quelquefois en chemins de terre qui, à travers les labours ou les moissons, s'éloignent vers quelque grosse ferme ouvrant, pour les laisser passer, l'arc de triomphe d'un porche monumental. On pense aux vers de Paul Dresse :

Les pas sont lents des trois chevaux qui marchent,
Les pas sont lourds des trois chevaux qui vont;
Depuis qu'ensemble ils ont passé sous l'arche

« Ce village perdu dans les campagnes. »

Du grand portail ouvert sur les limons,
Leur groupe unique et triple, silhouette
Simple et massive à force d'unisson,
Mène toujours, sur la plaine muette,
Son va-et-vient au bord de l'horizon...

Le passé, disions-nous en substance en commen-



Vallonnements légers.
Molles ondulations

çant cet article, explique, en partie tout au moins le présent.

Ce passé, en ce qui concerne Longueville, a été exploré, en particulier, par Willy Brinck, curé émérite de la localité.

Willy Brinck a notamment donné à *Wavriensa*, le bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région (1953, n° 5), une étude sur le hameau d'Arnelle, qui jouxte le territoire d'Opprebais, « Carrefour d'anciennes voies ».

Plusieurs routes autrefois importantes se croisaient, ainsi, à quelque distance du centre de Longueville. L'une d'elles au moins était antéro-



Longueville vit sous la garde de son clocher.
(Photo : M. Delmelle)

maine. Elle reliait Nivelles à Cologne, via Jodoigne, et, dans son *Histoire de la Ville de Nivelles, des Origines au XIII^e siècle*, Blanche Delanne faisait remarquer que « Cette route fut de première importance pour le commerce du moyen âge. Au XII^e siècle, on verra naître sur son trajet une ville neuve dotée d'un marché : Mont Saint-Guibert... ».

Il n'est pas téméraire de prétendre que Longueville acquit au Moyen Age, grâce à la proximité des grandes voies de communication auxquelles nous avons fait allusion, une importance qui, malheureusement, ne s'est pas maintenue. Les routes en question ont été progressivement abandonnées et réduites à un rôle tout à fait secondaire par la construction, sous le régime autrichien, des grands chemins reliant Wavre à Jodoigne et Namur à Louvain via Eghezée.

Longueville, née à peu de distance d'un important carrefour routier, possédait déjà une église paroissiale en 1234, année où un certain curé René est cité. Plusieurs établissements religieux, dont l'abbaye d'Afflighem, le couvent de Lérinnes et les religieuses d'Auderghem y eurent des terres, soit en propriété, soit en location, ainsi que des maisons ou des fermes. Par ailleurs, plusieurs petits fiefs existèrent sur le territoire de la commune dont les routes firent autrefois la prospérité et aussi le malheur. Car, si les routes sont empruntées par les commerçants, elles servent aussi, en temps de guerre, aux armées.

Longueville eut à souffrir des opérations militaires qui se déroulèrent dans la région. Elle reçut la visite des troupes du maréchal de Villeroy et de son adversaire, le duc de Marlborough, et plusieurs escarmouches sanglantes se déroulèrent sur son territoire. Bien plus tard, en 1914, un bref combat devait y opposer nos grenadiers aux envahisseurs allemands.

Le village, aujourd'hui, vit, dans la paix des campagnes, loin des grand-routes, sous la garde de son clocher.

Ce clocher domine une église construite en pierres et en briques au XVIII^e siècle. On y accède par une ruelle s'insinuant entre la maison communale, bâtiment utilitaire dépourvu de style, et le mur du cimetière, mur dans lequel sont encastrées plusieurs intéressantes et vieilles pierres tombales dont une, très belle, au nom de Philippe Denison qui, habitant la Bacquelaire, était un des féaux fermiers des « Dames d'Autreghem » et exploitait 31 bonniers de terre au profit du prieuré de Val-Duchesse.

Le mur dans lequel est encastré la pierre tombale de Philippe Denison est dans l'alignement de la façade de l'église dont le vaisseau paysan s'avance à l'intérieur du cimetière qui dissémine ses monuments et ses tertres sous sa haute protection. Intérieurement, cette église mérite l'attention en raison, notamment, de son buffet d'orgue, de son plafond décoré aux retombées de délicates frises en trompe-l'œil et, surtout, de son maître-autel en bois sculpté que gardent deux anges en adoration. D'esprit baroque, ces anges à l'attitude et aux gestes maniérés ont de la grâce et de l'élégance. On les détaillera à loisir, de la tête — auréolée de cheveux largement bouclés — à

Un des Anges adorateurs du maître-autel
de l'église.
(Photo : M. Delmelle)





La blanche sérénité campagnarde...



la pointe des ailes asymétriquement déployées et des mains, jointes avec précaution, jusqu'aux souples plis d'un manteau dans l'étoffe duquel le vent joue avec une savante adresse.

Non loin de l'église, il y a la cure et quelques belles maisons, éblouissantes de blancheur dans leur robe chaulée, aimablement assises parmi l'herbe, les fleurs, les arbres. Il y a les chemins qui s'en vont vers Hèze, vers Longpré, vers Arnelle, vers d'autres hameaux tranquilles, vers des fermes petites et grandes, dans la reposante solitude de la campagne. « *Brabant wallon ! Avant d'avoir vu ce pays, écrivait Lucienne Desnoues il y a une décennie et même davantage, je l'imaginai tel que je l'ai découvert, l'an dernier, plein, lourdement soulevé, de terre savoureuse à l'œil, avec de vieilles fermes encadrant leur cour, bien assises au creux des vallonnements, des... wallonnements. Brabant wallon ! Pas d'e muet, pas de vide en ces syllabes ! Brabant, brimbalant... Je vois un gros tombereau tiré sur une croupe de plaine par un cheval brabançon à la croupe de plaine brabançonne...* ».

Il y a des fermes dont celle, importante, appe-

Au hameau de Longpré, loin de la ville énervante : la paix retrouvée...
(Photo : M. Delmelle)

lée Staquet, à Arnelle. Il y a la chapelle du Chêne et le château de la Bacquelaine ayant, pour origine, les bâtiments d'exploitation rurale érigés autrefois par les religieuses dominicaines de Val-Duchesse à Auderghem, bâtiments dont il était déjà fait mention en 1526 dans un procès-verbal établi par les commissaires chargés de dénombrer les foyers du Quartier de Louvain : « *... een hoeve toebehoirende den cloester van oudergem bij Brussel* ». Le château, qui s'est substitué à l'exploitation agricole, est occupé, depuis plus d'un siècle, par la même famille. Ajoutons que, selon le professeur Carnoy, le toponyme Bacquelaine dériverait de *bacculana*, tiré de *bacculus*, doublet du latin *baculus*, bâton, admettant que le terme désignerait des pâlis — ou pals — près des ruisseaux, ou des palissades d'enclos. Compte tenu du fait qu'il n'y a aucun cours d'eau sur le plateau de Longueville, ce dernier sens est à retenir et peut être comparé à *baccularium*, qui a désigné une petite propriété pouvant être cultivée avec deux bœufs. De là proviendrait le nom de bachelier ou « petit seigneur ». Mais, compte tenu du fait que les greffes scabinaux de l'année 1611 citent la Bacquelaine sous la forme « blanque laine », ou blanche laine, on pourrait en conclure que le lieu était initialement dédié à l'élevage des moutons. De fait, les fermiers du prieuré de Val-Duchesse entretenaient de grands troupeaux. Toutefois, Willy Brinck estime que « blanche laine » résulterait de l'interprétation fantaisiste d'un scribe.

Fidèle à son passé, Longueville vit, en grande partie, de la culture. La terre, fertile, se couvre de moissons opulentes. Le panache vert des betteraves succède à l'or des blés. La vie bat à un rythme régulier, calme, reposant. La ville est loin avec son incessant trafic, sa grondante rumeur, ses énervements au demeurant si inutiles. Longueville, c'est la paix retrouvée, c'est la pureté de l'air, c'est le chant du coq. C'est un peu de passé conjugué au présent.

Joseph DELMELLE.

A la découverte du Brabant

UNE JOURNÉE AU CŒUR DU PAYOTTENLAND

QUITTER Bruxelles par la chaussée de Mons et la rue Wayez.

* = monument, site ou point de vue remarquable.

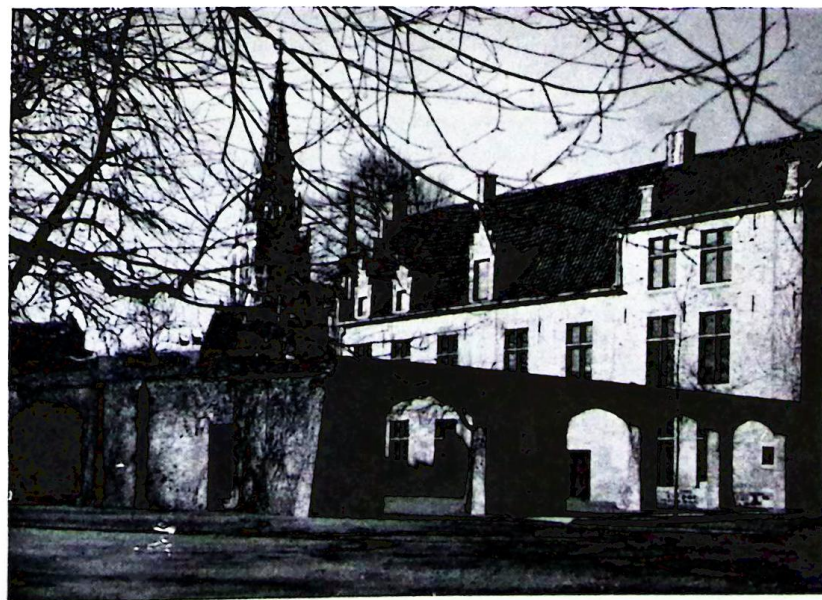
** = monument, site ou point de vue de toute beauté.

ANDERLECHT

est un très vaste et très peuplé faubourg de la capitale, comprenant une zone industrielle, localisée principalement aux abords du Canal de Charleroi, et une zone résidentielle en constante extension.

La Collégiale Saint-Pierre* (place de la Vaillance) est un des sanctuaires les plus notables du Brabant en même temps qu'un des plus représentatifs du style gothique. Des architectes de renom ont collaboré à son édification et, notamment, Jean Alisen, Gille Pauwels (1434), Gille Goes (1443), Henri Goemans et, surtout, Jean van Ruysbroeck (vers 1480) à qui nous devons le chœur d'une rare élégance. La tour, entamée peu après 1500 est une illustration pleine de majesté du style gothique flamboyant. La flèche de la tour d'une pureté de lignes admirable est l'œuvre de Van Ysendyck (1898).

Le bâtiment, qui est classé, repose sur une crypte romane* (XI^e siècle) figurant parmi les plus anciennes du pays. Elle fut restaurée en 1892. Le mobilier est d'une grande richesse.



La Maison d'Erasmus; à l'arrière-plan, l'élégante flèche de la Collégiale Saint-Pierre.

ITINÉRAIRE

BRUXELLES
ANDERLECHT
GAASBEEK
O.L.V. LOMBEEK
SCHEPDAAL
DILBEEK
BRUXELLES

(55 km environ)

A proximité de la Collégiale Saint-Pierre, la *Maison d'Erasmus* (classée) située 31, rue du Chapitre, fut construite en 1515. Erasme y résida de 1517 à 1521. Cette demeure historique qu'entoure un ravissant jardin, a été aménagée en musée consacré à l'illustre humaniste. On y conserve divers documents se rattachant à Erasme et à son œuvre ainsi qu'à l'histoire locale.

On y voit, entre autres le cabinet de travail du grand penseur.

Accessible tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, sauf les mardis et vendredis. Entrée : 5 F par personne, donnant droit également à la visite du Vieux-Béguinage. (Voir infra.)

Les groupes souhaitant bénéficier d'une visite guidée sont priés d'en formuler la demande au moins 15 jours d'avance.

Revenir à la Collégiale, pour visiter, près du sanctuaire, le *Vieux-Béguinage* (classé) occupant le n° 4 de la rue du Chapelain, fut fondé au XIII^e siècle et restauré au XVI^e siècle. Les quelques maisonnettes où vécurent les béguines abritent de nos jours un petit musée de folklore local (intérieurs anciens et collections évoquant l'art populaire et la vie d'Anderlecht dans le passé). Par la rue de Veeweyde, rejoindre la chaussée de Mons qu'on

suit, en direction de Hal, jusqu'au lieu-dit « La Roue ». A cet endroit, s'engager, à droite, dans la route de Lennik.

Après 2,3 km quitter la route de Lennik qui s'incurve vers la droite, pour continuer, tout droit, jusqu'au village de Vlezenbeek, distant de 2,5 km environ.

VLEZENBEEK

est une charmante localité rurale offrant la possibilité d'entreprendre d'agréables promenades champêtres parmi les nombreux vergers (pommiers et poiriers) et les champs de fraises.

L'Eglise Notre-Dame, d'inspiration romane se caractérise par son élégant clocher central. De nombreuses modifications entreprises au cours des siècles et, notamment, au XVII^e siècle et au début du XIX^e siècle ont quelque peu défigurés le sanctuaire. L'ancienne sacristie de style gothique subsiste encore à côté du chœur.

Continuer en direction de Gaasbeek. Aux confins de Vlezenbeek et à droite de la route apparaît le Château de Nederloo, (Hof van Nederloo) planté au cœur d'exubérantes frondaisons. Il s'agit d'une avenante demeure de plaisance remontant au XVI^e siècle et restaurée avec goût au début de ce siècle. Le château et ses abords immédiats sont classés.

GAASBEEK

est un village paisible tirant ses res-



VLEZENBEEK : L'église, d'inspiration romane, se signale surtout par la sveltesse de son clocher central.

sources principales de l'agriculture. Il doit sa notoriété à son célèbre Château* (classé ainsi que ses abords) qui figure parmi les plus captivants du Brabant. Ses origines remontent à 1240 environ. Il fut d'abord utilisé comme forteresse avant de subir de profondes modifications, notamment au XVII^e siècle au cours duquel il fut doté de tourelles décoratives tandis que le jar-

din était tracé ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle (1887-1898) où, sous la direction du peintre-décorateur Charles Albert, il fut l'objet d'une restauration assez fantaisiste.

Si le château a perdu une partie du cachet austère que lui conférait sa structure fortifiée, il conserve suffisamment d'éléments pour retenir l'attention tant du profane que du spécialiste.

Le prestigieux château-musée a accueilli en 1964 la bagatelle de 68.629 visiteurs.



C'est ainsi que certains éléments et des éléments des tours ont une réelle valeur archéologique.

La façade orientale est en pur style Renaissance (milieu du XVI^e siècle) de même que la Tour dite de Charles Quint (1545). L'entrée principale avec donjon flanqué de deux tours ne manque pas de grandeur.

A remarquer dans la Cour d'honneur une ravissante fontaine Renaissance, reproduction de la fontaine de Beaune et, dans le parc, le Pavillon de Plaisance (1620), l'ancienne demeure du chapelain (1620) et la chapelle Sainte-Geترude (1625).

Le parc proprement dit avec ses pièces d'eau et ses hêtres séculaires couvrant ensemble une superficie de quelque 40 hectares, sont admirables. L'esplanade est agrémentée de superbes pelouses encadrant une fontaine baroque, en marbre blanc, attribuée à l'atelier de Jérôme Duquesnoy.

A l'extrémité du parc s'élève un Arc de Triomphe, érigé en 1803, par le marquis Paul Arconati-Visconti, en hommage à Bonaparte.

Le château a accueilli des familles illustres telles les d'Abcoude, d'Egmont et de Renesse. Il est, aujourd'hui la propriété de l'Etat qui l'a aménagé en musée. Les collections* sont très riches et comprennent, entre autres, des tapisseries de Bruxelles du XVI^e siècle, d'après des cartons de Pierre Coecke, des tapisseries de Tournai (XV^e siècle), des tapis d'Orient, uniques en leur genre, des ivoires, un albâtre d'une facture exceptionnelle représentant Charles Quint et Isabelle de Portugal, attribué à Jean Mone et un buste en argent, serti de pierres précieuses, à l'effigie d'Isabelle la Catholique, production de l'Ecole hispano-flamande du XV^e siècle.

Le château est accessible du 1^{er} avril au 31 octobre, les mardis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés de 10 à 17 heures.

Durant les mois de juillet et août, tous les jours sauf le vendredi.

Entrée générale : 10 F. Réduction de 50 % pour groupes d'au moins 20 personnes.

Parc seulement : 5 F.

La Maison du Bailli, située au-delà de l'enceinte du château, est une construction de 1600 environ, en briques dites espagnoles, qui se distingue par la pureté de ses lignes et l'attrait de ses tourelles et de ses pignons à re-

Au cœur du village, l'Eglise Notre-Dame, qui remonte sous son aspect actuel aux XVII^e et XVIII^e siècles, ne manque pas de séduction.

Elle frappe surtout par son étonnante rusticité.

Le clocheton pointu, qui coiffe la croisée du chœur et du transept, lui confère une note éminemment pittoresque.

La Cure qui voisine l'église est une agréable construction en briques et pierres, datant du XVIII^e siècle.

Sur la place de l'église a été replacé, en 1962, le pilori qui s'y élevait déjà en 1674.

Le site (classé) formé par l'église et son cimetière, la cure, la place plantée d'arbres, le pilori et les quelques maisonnettes basses et fermettes qui entourent le parvis, a gardé tout son charme d'antan.

Gagner Sint-Martens-Lennik (Lennik-Saint-Martin) qu'on atteint le plus aisément en rejoignant la route de Lennik que l'on suit jusqu'au village (distance de Gaasbeek : 3,2 km).

SINT-MARTENS-LENNIK (Lennik-Saint-Martin)

est un petit centre agricole où se pratique la culture fraisière.

L'Eglise Saint-Martin (classée) est un témoin intéressant de notre architecture romano-ogivale avec éléments du chœur remontant à l'époque romane et tour massive et carrée du XV^e siècle.

Une saisissante sculpture en pierres (XVI^e siècle), figurant un Christ assis au Calvaire, est adossée au chevet extérieur.

Le mobilier est dominé par deux excellents tableaux : une « Déposition de Croix » dans le style d'Hugo van der Goes et une « Présentation de Jésus au Temple » de 1619. Beau monument funéraire de Jean Pypenpooy et de son épouse (XVI^e siècle) où les défunts sont représentés les mains jointes.

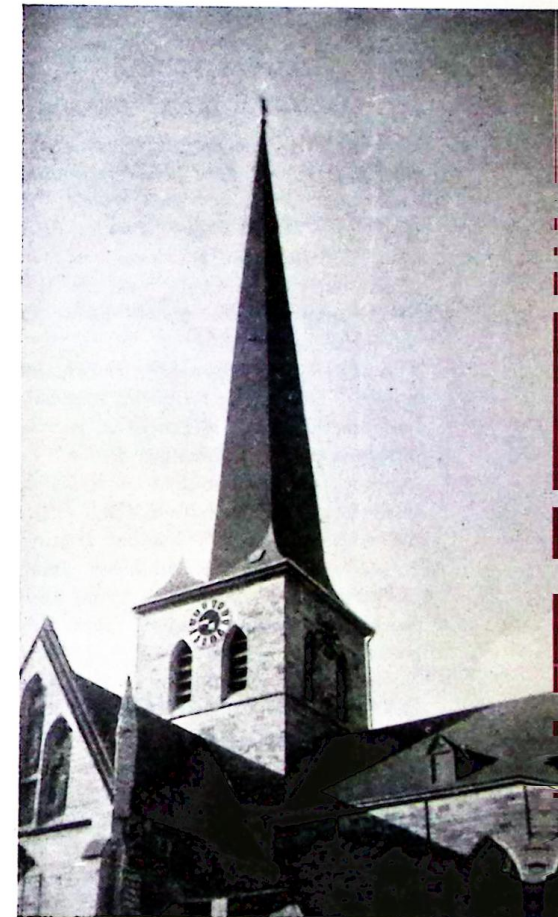
Continuer jusqu'à

SINT-KWINTENS-LENNIK (Lennik-Saint-Quentin)

bourgade tirant principalement ses ressources de la culture houblonnière et fruitière (fraises, groseilles, etc...)

La place du village, très vaste et très

pittoresque, est dominée par l'Eglise Saint-Quentin* (classée), un des fleurons architecturaux de la région. D'origine romane, ce sanctuaire, en forme de croix latine, se distingue par sa tour centrale* dont la base remonte au XIII^e siècle et qui se termine par une très élégante flèche effilée, haute de 43 mètres. Le chœur et une partie de la nef datent également du XIII^e siècle. Le pignon du croisillon sud est remarquable; on y voit, placées dans des niches, des statues de la



La flèche effilée de l'église Saint-Quentin témoigne de l'esprit de hardiesse de nos constructeurs brabançons.

Vierge, de saint Quentin et de sainte Gudule, tandis qu'au pied du croisillon a été placé un Christ assis au Calvaire, d'une touchante naïveté. Un autre Christ aux outrages, d'un réalisme très accentué occupe le pied du

chevet. L'architecture intérieure est très soignée. On admirera surtout le galbe des colonnes trapues s'achevant sur des chapiteaux ornés de feuilles de chou frisé. L'église conserve deux excellentes toiles de Gaspar De Crayer : « Le Martyre de saint Quentin » et « Le Crucifiement ».

Après un dernier coup d'œil à la spacieuse place du village et aux maisons basses et vieux estaminets qui lui ont conservé son cachet spécifiquement rural, continuer en direction de Onze-Lieve-Vrouw-Lombeek qui s'étend au-delà de la chaussée Asse-Enghien.

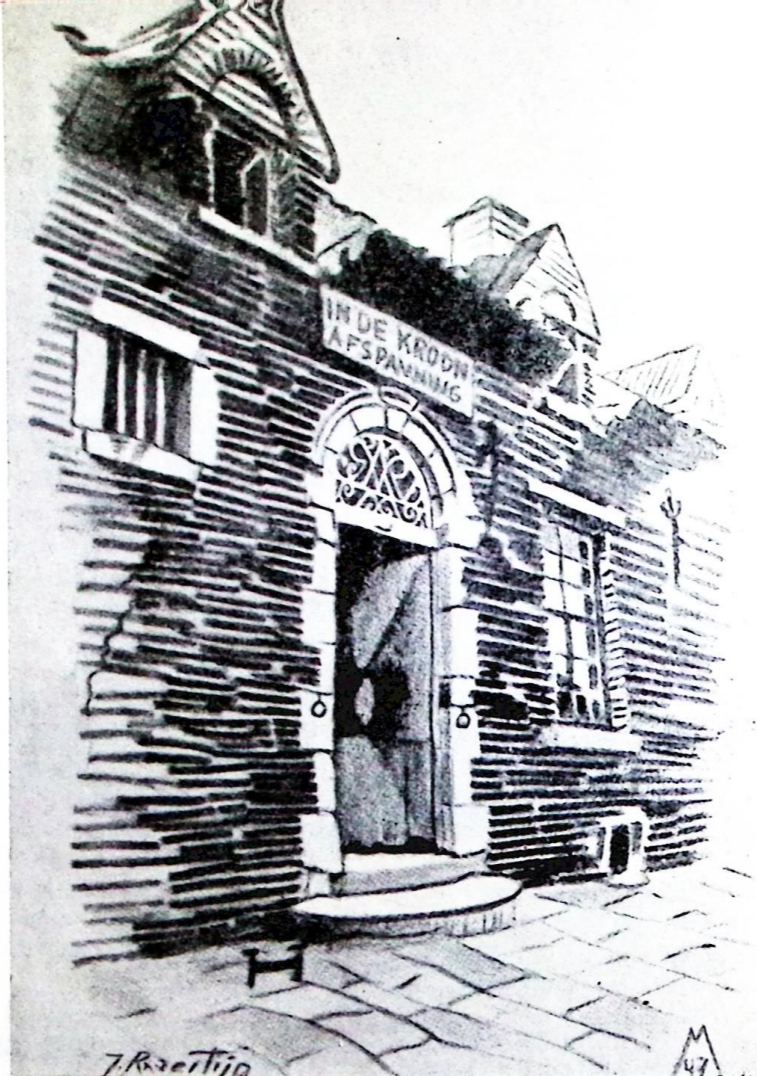
O.L.V. LOMBEEK (Lombeek Notre-Dame)

est une attrayante agglomération, englobée aujourd'hui, dans la nouvelle commune de *Roosdaal* qui groupe, en outre, les localités de Pamel et Strijtem. Le site assez accidenté est moucheté de vergers tandis que les fraisières occupent une grande partie de la surface cultivée.

L'Église *Notre-Dame* * (classée), bâtie au XIII^e siècle, forme un ensemble gothique des plus élégants. Le porche, notamment, est joliment décoré. Le mobilier est assez opulent. À côté d'un Calvaire de 1500 environ, d'une chaire de vérité attribuée à Laurent Delvaux et de splendides confessionnaux Louis XV, figure l'illustre *retable* ** de Lombeek, incontestablement le joyau du sanctuaire.

Cette superbe sculpture de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle nous narre, en neuf compartiments, les principaux épisodes de la vie de la Vierge : sa naissance, sa présentation au temple, son mariage, sa dormition, l'adoration des bergers et celle des Mages et, enfin, l'Annonciation et la Visitation. Ce chef-d'œuvre de la sculpture brabançonne, un des plus beaux, sinon le plus beau de la Belgique et dont la finesse d'exécution n'a pas encore été égalée à ce jour, est généralement attribué à l'un des maîtres de l'École bruxelloise, soit Jean, soit Pasquier Borman.

En face de l'église, le pittoresque cabaret « *In de Kroon* », aménagé en restaurant, est une plaisante construction du XVIII^e siècle qui servit jadis d'auberge et vraisemblablement aussi de relais.



O.L.V. LOMBEEK (*Lombeek Notre-Dame*) : Le vieux cabaret « *In de Kroon* » récemment aménagé en restaurant, est une avenante construction du XVIII^e siècle.

Un peu au-delà de l'église, le *Château Rokkenborg* (propriété privée) est une ancienne forteresse moyenâgeuse, reconstruite en style néo-gothique. Il est percé de fenêtres romanes provenant du castel de Thy-le-Château.

Continuer jusqu'au moulin à vent de *Lombeek* **, planté sur une éminence, située à 1 km à l'ouest de l'église, dans un cadre offrant d'admirables perspectives.

Ce séduisant moulin en bois (classé), reposant sur de jolis socles en pierre banche, date probablement du XVIII^e siècle bien qu'il passe pour avoir plus de 300 ans d'existence. On remarquera surtout le gracieux travail de charpenterie qui agrément la toiture. Le moulin est présentement désaffecté mais en bon état d'entretien.

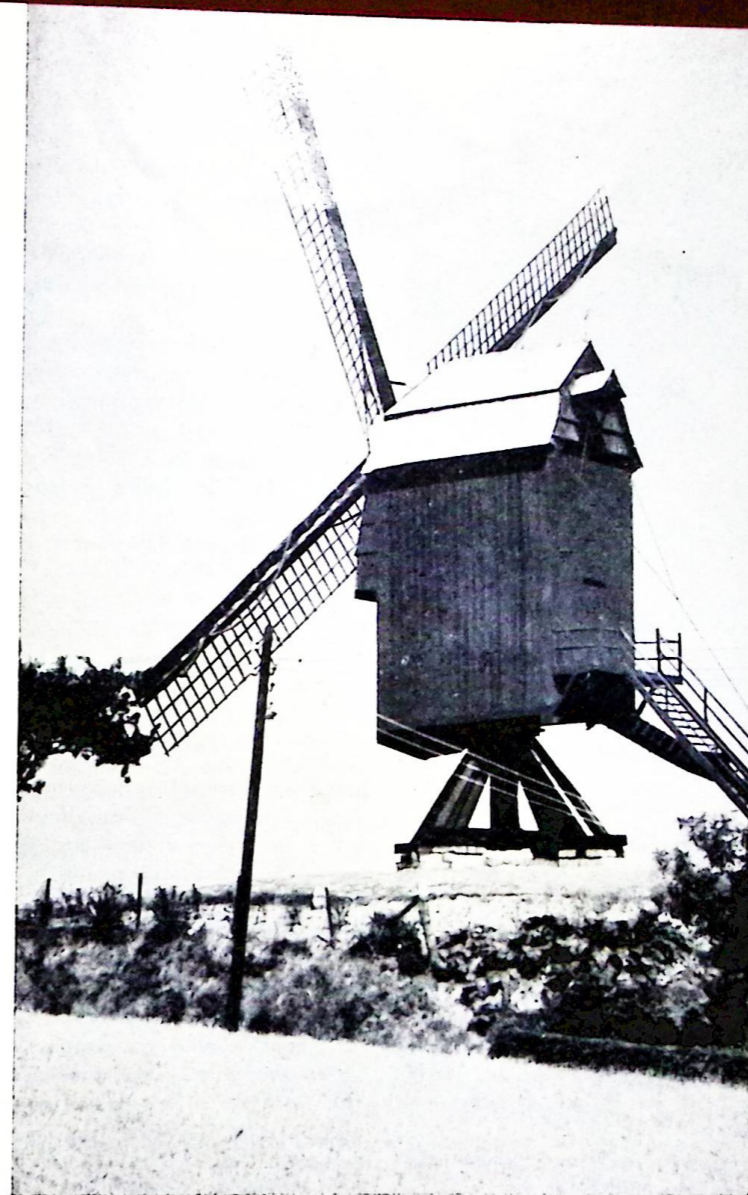
Joindre, à présent, la N. 9 (Bruxelles-Ninove) que l'on suit, à droite, (direction : Bruxelles) pendant 1 km. Puis prendre à gauche, la chaussée qui conduit au centre de

STRIJTEM

dont on visitera l'église, célèbre pour les fresques, citations bibliques et vitraux, à portée moralisatrice, qui la décorent. Les bienfaiteurs, qui contribuèrent à la réalisation de cet ensemble insolite, réalisé au début de ce siècle, sont représentés sur les vitraux. Ce sanctuaire offre une autre originalité : les heures y sont annoncées par un squelette placé dans la tour.

Près de la chaussée de Bruxelles à Ninove, on verra encore la *Ferme «ten Brugsken* » (classée), vestige d'une ancienne forteresse tenue en fief de la Cour du Brabant. Les bâtiments, qui composent aujourd'hui cette exploitation rurale, doivent remonter au XVII^e siècle.

Reprendre la N. 9 qu'on suit en direction de Bruxelles. La route coupe la chaussée d'Asse à Enghien et pénètre sur le territoire de



O.L.V. LOMBEEK (*Lombeek Notre-Dame*) : Le séduisant moulin à vent joint à sa joliesse l'attrait complémentaire de sa situation exceptionnelle.

SCHEPDAAL

important village s'étendant de part et d'autre de la crête de séparation des vallées de la Dendre et de la Senne. La localité, qui s'urbanise progressivement, est spécialisée dans la culture maraîchère et fraisière. Plusieurs brasseries y ont leur siège.

À gauche et en bordure de la N. 9, le *Musée du Vicinal* * installé depuis quelques années dans un ancien dépôt de tramways. Outre de nombreux documents se rapportant aux tramways et, notamment, des lanternes, plaques de tête, plaques d'arrêt, titres de transport, schémas, gravures et photos, le musée présente à l'aide d'une trentaine de véhicules répartis dans trois remises,

une illustration vivante de l'histoire du tramway où figurent, entre autres, une locomotive ayant servi sur la ligne Bruxelles-Enghien, une remorque construite en bois de teck, une voiture conçue pour voie à grand écartement et qui fut utilisée sur la ligne Groenendaal-Overijse, une motrice électrique de 1894, qui assura le service Place Rouppe-Espinette, un autorail à moteur Diesel, construit en 1949, un tramway hippomobile, présenté avec un cheval empaillé et de nombreux wagons à marchandises.

Une salle est réservée aux projections cinématographiques.

Le musée est ouvert d'avril à octobre inclus, les samedis, dimanches et jours



fériés de 14 à 18 h. En semaine, des visites peuvent être organisées, les mardis et jeudis après-midi, à l'intention des groupes scolaires et associations importantes, mais seulement sur demande introduite plusieurs jours d'avance auprès de la direction des Vicinaux (Groupe du Brabant), 105-107, rue Bara, Bruxelles 7.

Entrée générale :
10 F par personne;
8 F par personne, pour les membres des associations touristiques reconnues et pour les agents de la S.N.C.B.;
5 F pour les enfants de moins de 10 ans;
prix spécial pour les groupes;
entrée gratuite pour les agents des vicinaux.

Avant de prendre, à droite et à hauteur du musée, la route qui conduit au hameau de Sint-Gertrudis-Pede, il est recommandé aux touristes de monter à la tour d'observation de la *Brasserie Eylenbosch*, sise le long de la N. 9, à quelques centaines de mètres du Musée du Tramway (direction : Bruxelles). Cette tour dont le sommet est à 135 mètres par rapport au niveau de la mer est dotée d'une table d'orientation. De ce point de vue le panorama * embrasse tout le Payottenland et une grande partie de l'agglomération bruxelloise.

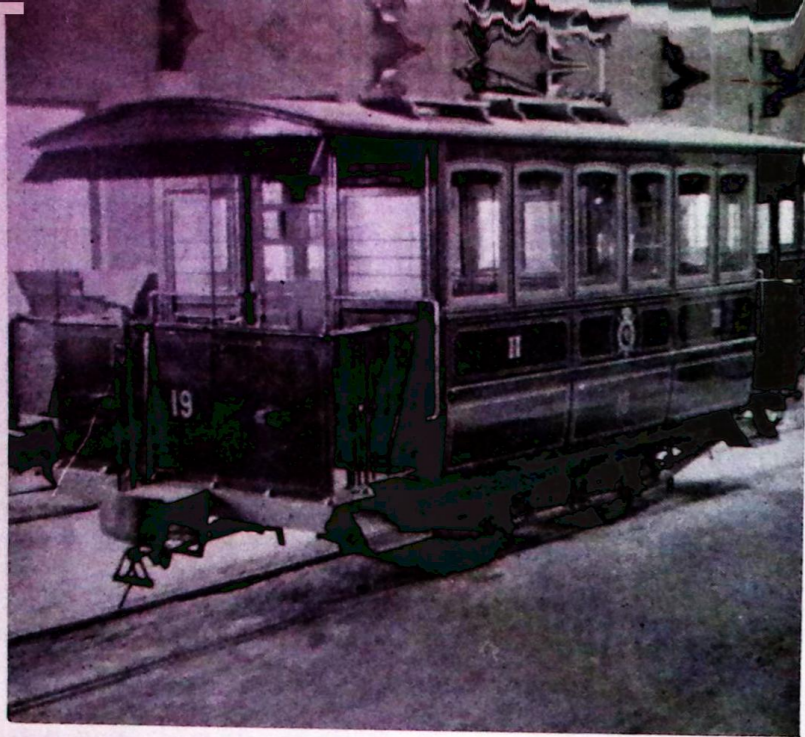
La tour est accessible tous les jours, de 10 à 18 heures, pendant les mois d'été (d'avril à octobre). En hiver, sur demande seulement.

Prix : 5 F par personne, ramené à 2 F par personne pour les groupes.

SINT-GERTRUDIS-PEDE (Pede-Sainte-Gertrude)

a conservé quelques chaumières et maisons en torchis. On s'arrêtera à la *Forge*, à la *Brasserie*, bâtiments non dépourvus d'intérêt ainsi qu'à l'église, reconstruite en 1907 en style néo-gothique, et qui a gardé quelques meubles provenant du précédent sanctuaire.

Une promenade exquise le long du ruisseau de la Pede peut être entreprise jusqu'au moulin à eau de *Pede-Sainte-Gertrude*, déjà cité en 1392. Les bâtiments actuels datent de 1741-1764, mais la base et le bief en pierres sont beaucoup plus anciens. On remarquera les encadrements originaux des portes et fenêtres, réalisés en arkose de Clabecq. Le moulin toujours équipé de sa roue hydraulique et d'une installa-



SCHEPDAAL : Musée du Vicinal. — La motrice électrique qui assura le service Place Rouppe-Espinette, à la fin du siècle dernier.

tion électrique d'appoint est présentement inactif.

Suivre les rives de la Pede jusqu'au hameau célèbre de

SINT-ANNA-PEDE (Pede-Sainte-Anne)

dépendant de la commune d'Itterbeek.

Le site de Pede-Sainte-Anne* (classé) a été immortalisé par Pierre Bruegel dans son fameux tableau « La Parabole des Aveugles ». On peut toujours y admirer, dans un cadre d'une étonnante rusticité, l'Eglise Sainte-Anne*, remarquable oratoire planté

sur un tertre et édifié, vraisemblablement, au début du XVI^e siècle. La tour gothique, en grès lédien, est pleine de charme de même que le clocher effilé qui la termine.

Les abords du sanctuaire sont ravissants. On y rencontre encore quelques vénérables fermes brabançonnaises et quelques vétustes maisons en torchis telles qu'on les édifiait autrefois dans la région.

En longeant toujours le cours capricieux et romantique de la Pede (au passage, vue impressionnante sur le viaduc du chemin de fer Bruxelles -

Gand, d'une longueur de 600 mètres) gagner, à présent, le centre d'Itterbeek, riante localité, spécialisée dans la culture maraîchère et fruitière (fraises). Le sol y est harmonieusement découpé.

L'église Saint-Pierre (classée), est un édifice rural d'une architecture à la fois sobre et élégante, avec tour carrée (XIII^e siècle) nef (± 1290) et chœur du début du XV^e siècle. L'intérieur offre de belles colonnes à chapiteaux ornés de motifs variés et plusieurs tableaux intéressants de De Crayer et De Clerck.

Revenir à la N. 9 qu'on suit à nouveau en direction de Bruxelles. La route pénètre, à présent, sur le territoire de

DILBEEK

importante bourgade pratiquement soude à l'agglomération bruxelloise mais qui a su préserver dans une certaine mesure le cachet rustique qui la caractérisait, il y a quelques décennies encore.

Les curiosités sont groupées, à gauche et légèrement en retrait de la N. 9.

L'église Saint-Ambroise* (classée) est une des plus pittoresques de la région avec tour en gothique primaire (fin du XIII^e siècle) et nef, en gothique tertiaire. L'édifice a été restauré et agrandi vers 1907.

A l'intérieur, remarquables colonnes portant les chapiteaux à crochets, admirable statue polychrome de sainte

Alène, datant de 1660 environ, et reliques de la sainte qui est spécialement invoquée contre les maladies des yeux (pèlerinage).

A quelques pas de l'église la Tour Sainte-Alène (classée), qui semble remonter au XIII^e siècle est un vestige de l'ancien château fortifié des seigneurs de Dilbeek. Edifiée en briques, elle occupe une situation ravissante au centre d'un îlot que ceinture une pièce d'eau très décorative.

Non loin, le château, d'allure monumentale, avec tours d'angle et tourelles bulbeuses, est une œuvre de l'architecte Cluysenaer. Edifié en 1862, il fut la propriété des barons de Viron, dont les armoiries ornent encore la porte d'entrée. Actuellement, le château est occupé par les services de l'administration communale. A côté du château, parc magnifique, peuplé de hêtres géants et sillonné de sentiers sinueux et encaissés.

On verra encore, en bordure de l'étang, la Ferme du Château, de style Tudor, convertie en restaurant.

Reprendre la N. 9 (direction Bruxelles) jusqu'à hauteur du boulevard Mettwie, dans lequel on s'engage. Le boulevard coupe bientôt la chaussée de Gand.

Immédiatement après ce carrefour se découpe, à droite, le château-ferme du Karreveld (classé), dont les origines remontent au XIII^e siècle. Les bâtiments actuels (propriété communale), datent des XVI^e et XVII^e siècles. Ils ont été restaurés avec goût en 1956-1957. Le corps de logis principal, en briques avec cordons de pierres blanches, agrémenté de pignons à gradins, est joliment encadré par une séduisante grange, réservée aux manifestations culturelles, une belle galerie couverte, ornée d'un gracieux campanile ainsi que par une élégante poterne.

Les abords du château-ferme, composés de jardins anglais, parterre français et pièce d'eau, sont ravissants.

L'avenue Bossaert qui, au delà de la place de Bastogne, prolonge le bou-

DILBEEK : Le château édifié en 1862, abrite de nos jours les services de l'Administration communale.



ITTERBEEK : L'impressionnant viaduc du chemin de fer enjambe allègrement la vallée de la Pede.

levard Mettwie, conduit à l'esplanade de la Basilique Nationale du Sacré-Cœur.

C'est un imposant sanctuaire de style néo-byzantin, érigé en plusieurs phases, suivant les plans de l'architecte Van Huffel. Ses proportions sont impressionnantes. Longueur totale 167 mètres. Longueur du transept : 107 mètres.

Hauteur du dôme (en cours d'aménagement) : 100 mètres.

La façade présente un porche triangulaire que flanquent deux tours de 65 mètres de haut.

L'intérieur est d'une grande majesté. On y voit un autel majeur, en marbre, surmonté d'un ciborium. Le pavement du maître autel ainsi que celui du

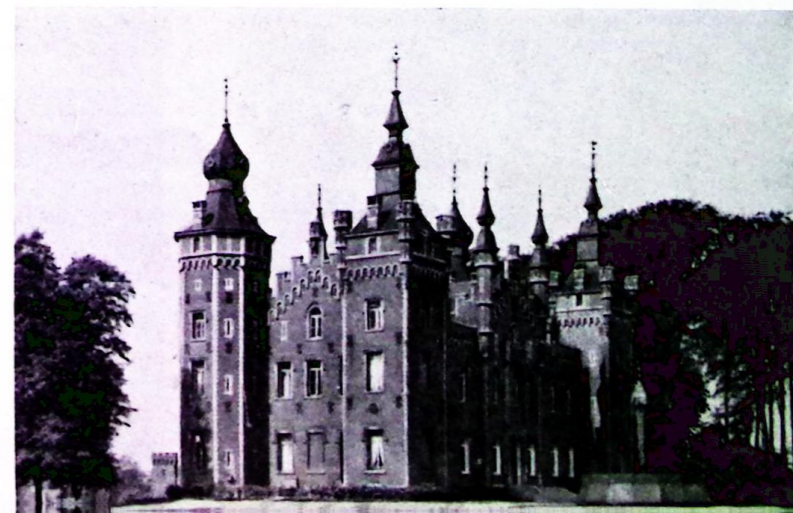
chœur sont en marbre également. Les murs sont recouverts de « terra-cotta » d'un heureux effet. Vitraux d'Antoine Carte, Maes, Slagmuylder, Weemaes, Colpaert et de plusieurs autres artistes contemporains.

La statue du Sacré-Cœur, qui orne le chœur, est une œuvre de Georges Minne de même que le Christ, en bronze, placé à l'extérieur du chevet.

La Basilique est ouverte tous les jours de 6 h 30 à 21 heures.

Rejoindre le centre de Bruxelles par le Parc Elisabeth (21 hectares), aménagé en 1880, d'après un projet de Besme, le boulevard Léopold II et le viaduc construit en 1957.

Yves BOYEN.



SINT-ANNA-PEDE (Pede-Sainte-Anne) : Les assauts impétueux du machinisme ont épargné jusqu'à présent ce site fameux que Bruegel immortalisa dans son éblouissante « Parabole des Aveugles ».

Bruxelles possédait une réserve de glace naturelle

LES environs du Cirque Royal (Galerie du Parlement, rues de l'Enseignement, de la Croix-de-Fer, des Cultes, de la Presse), portaient anciennement un nom tout à fait oublié de nos jours : c'était le quartier de Notre-Dame-aux-Neiges.

Pourquoi ? La petite histoire ne le révèle pas. On parle assez légèrement d'une légende romaine plutôt invraisemblable... (*)

Quoi qu'il en soit, ce quartier — situé au Moyen Age entre la première et la deuxième enceinte — constituait la voie principale menant vers le village de Schaerbeek.

Au XVII^e siècle, les plus habiles dentellières de la ville s'y étaient groupées autour d'une chapelle, construite en 1621 près des remparts, dédiée à la Vierge Marie sous le vocable de Notre-Dame-aux-Neiges. Elle était assidûment fréquentée par ces ouvrières d'élite qui imploraient de leur patronne la grâce de prêter à leurs dentelles la légèreté et la blancheur de la neige.

Cet oratoire fut détruit en 1796, pendant la Révolution française, malgré l'opposition des gens du peuple (**). Un autre le remplaça, peu après, dans la rue Notre-Dame-aux-Neiges joignant, à l'époque, la rue Royale et la place des Barricades. La duchesse de Brabant, future reine Marie-Henriette, s'y rendait souvent pour en fleurir l'autel.

Les abords du sanctuaire étaient habités par la

*Plongeant dans un puits profond,
par cet escalier aux marches de ciment...*



plèbe. Proche, une guinguette accueillait, dans de jolis jardins, une clientèle modeste.

Tout cela a disparu à la fin du siècle dernier (à partir de 1875) pour faire place à des bâtiments plus modernes. Ainsi s'effacèrent des rues et des impasses aux noms pittoresques : de la Brune Tartine, Jardin d'Italie, Abricot, Potje, etc.

A l'heure actuelle, l'Association des Commerçants, voisins du Cirque Royal, a l'intention d'ériger une nouvelle chapelle commémorant le souvenir de Notre-Dame-aux-Neiges. Puisse ce projet se réaliser : « ... l'amour filial pour le lieu natal n'est-il pas d'autant plus puissant que ce dernier a conservé plus de souvenirs du passé... », ainsi que disait le bourgmestre Charles BULS, car ce quartier est devenu tout à fait anonyme : plus rien n'y rappelle les siècles écoulés. Et cependant...

Aujourd'hui encore subsiste une chose étonnante cachée aux yeux de tous parce que souterraine !

Il y a trois-quarts de siècle, la glace formée par le gel sur les étangs d'Ixelles notamment était prélevée, transportée par voitures à chevaux, déversée et entreposée dans des salles souterraines spécialement construites à cet effet dans les sables de la rue de la Croix-de-Fer et de la rue du Congrès.

On vendait ces blocs de glace naturelle aux particuliers.

Cette entreprise hardie (devenue ensuite ANCIENNES GLACERIES CENTRALES) fut réalisée par Léonard de BECK. Beaucoup plus tard l'inven-

*... notre photographe a tenté en vain
d'arracher aux gigantesques caves une quelconque
pulsation de vie...
Dame, ne s'agit-il pas d'anciennes glaciers !*



tion des machines à fabriquer la glace porta un coup mortel à l'industrie pratique.

Un spacieux escalier à larges marches de ciment déroule sa spirale autour d'un monte-charges enserré, depuis l'origine, dans un puits profond d'environ 18 mètres. Les galeries prenant naissance à chaque palier contournent deux gigantesques salles (séparées par un mur), dont la superficie totale est d'environ 4 ares 80. Ces galeries servaient de glaciers aux bouchers du quartier : de robustes crochets à viande l'attestent.

Elles sont de belle maçonnerie, particulièrement sèches, inodores et silencieuses. A peine si l'on peut, en faisant effort, percevoir le bruit assourdi des tramways.

Pendant la dernière guerre ce labyrinthe a servi d'entrepôt aux denrées récoltées par le Secours d'Hiver. Actuellement, elles sont à louer.

Aux Etats-Unis aussi on vendait, au XIX^e siècle, la glace provenant des Grands Lacs. Débitée sur place à la scie en blocs réguliers, elle était chargée sur des navires spécialement aménagés (la flotte se composait d'une centaine d'unités) qui la transportait jusqu'aux Indes et aux établissements des Détroits, en Amérique du Sud, en Perse, à Calcutta.

Les empereurs romains, eux, avaient constitué

CONCOURS NATIONAL DE PEINTURE 1965 A VILLERS-LA-VILLE

Voilà plus de huit siècles, saint Bernard de Clairvaux fixait à VILLERS dans le cadre le plus prestigieux du roman Pays de Brabant, le berceau de cette Abbaye cistercienne dont nous pouvons imaginer aujourd'hui le rayonnement par l'ordonnance admirable de ses ruines.

Pour magnifier ce centre privilégié de méditation et de culture les dirigeants du musée de la Porte de Bruxelles et Arboretum à Villers-la-Ville ainsi que le Syndicat d'initiative ont imaginé avec bonheur la création d'un concours national de peinture qui sera réservé aux artistes de tous les pays désireux de s'attarder quelques heures dans le site villersois délimité par une circonférence de 2.800 mètres de rayon avec l'église de Villers pour centre.

L'inscription au concours, avant le 15 juillet, impliquera l'engagement d'honneur de réaliser l'œuvre, ou son ébauche, dans le périmètre désigné. Trois tableaux ou dessins au maximum pourront être présentés, dans n'importe quelle discipline : huile, aquarelle, gouache et dessin rehaussé.

Un droit d'inscription de cinquante francs par

dans les Apennins, près du lac Trasimène, des réserves de glace amassées pendant l'hiver, puis enterrées et isolées avec de la paille. Acheminée vers Rome, au fur et à mesure des besoins, la glace permettait la confection de sorbets très en faveur à l'époque.

En France l'usage s'en répandit à l'occasion du mariage de Henri II avec Catherine de Médicis (1533).

Geneviève HEMELEERS.

(*) N.D.L.R. La fête de Notre-Dame-aux-Neiges (le 5 août) doit son nom ainsi que son origine à la légende suivante :

Un riche Romain, sans héritiers, avait résolu de donner toute sa fortune pour une bonne œuvre qui contribuât à la gloire de la sainte Vierge. Depuis longtemps il avait prié Dieu de lui manifester à quoi il devait employer ses biens pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Un jour, pendant la saison la plus chaude de l'année, il était tombé de la neige sur l'une des places publiques de Rome, et conformément à un songe qu'il avait eu cette même nuit, ce riche Romain y vit un signe par lequel Dieu voulait lui manifester qu'il devait y construire une église, et il érigea celle de Notre-Dame-aux-Neiges.

Au commencement, cette fête n'était célébrée qu'à Rome, jusqu'à ce que Pie V en étendit la célébration à toute la chrétienté.

Depuis lors, nombre d'églises et de chapelles sont dédiées à la sainte Vierge sous cette invocation.

(**) Les ouvrières dentellières chômaient le jour de la fête de Notre-Dame-aux-Neiges. C'est au nombre de plusieurs milliers qu'elles se rendaient à la petite chapelle qu'elles avaient fait bâtir de leurs deniers. Le jour de la destruction, les dentellières voulurent arracher leur chapelle aux démolisseurs. Il fallut pour la leur disputer, l'intervention des soldats.

œuvre sera versé au n° de C.C.P. 9575.36 du « MUSEE DE LA PORTE DE BRUXELLES ET ARBORETUM à VILLERS-LA-VILLE ». Ce versement remplacera la demande d'inscription et le talon portera au verso les indications suivantes : identité complète du candidat ou candidate, son adresse et sa date de naissance. Le candidat devra être âgé de 18 ans au moins.

Une série de jurys comportant des sommités artistiques, les membres du comité de patronage et d'honneur et les artistes eux-mêmes, décidera de l'attribution des prix qui comporteront entre autres une médaille d'or (60 gr) illustrant le sceau de l'abbaye du XIII^e siècle, deux médailles d'argent et dix médailles de bronze, plus des prix en argent et en nature.

Les œuvres seront déposées à l'« Hôtel des Ruines », à Villers-la-Ville, entre les 20 et 26 septembre.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 2 octobre, à 15 heures. L'exposition restera ouverte au public de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, jusqu'au dimanche 24 octobre 1965.

Le comité de patronage comprend le gouverneur du Brabant, M. de Néeff; M. Mathy, bourgmestre de Villers; M. Haulot, commissaire général au Tourisme.

PLAIDOYER POUR L'ART D'ÉCRIRE

LA « Quinzaine du bon langage » qui s'est déroulée en juin dernier, à Bruxelles et dans les provinces wallonnes, sous l'active impulsion du professeur Joseph Hanse, de l'Académie, et président de l'Office du bon langage, a attiré la vive attention des Belges francophones sur un problème qui devrait tous nous préoccuper : *Comment nous exprimons-nous et pourquoi convient-il de parler et d'écrire correctement ?*

A ce propos, M. Maurice Piron, professeur aux universités de Liège et de Gand, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, a exposé son point de vue, que nous nous faisons un devoir de reproduire :

« D'aucuns penseront qu'un tel souci, pour légitime qu'il soit, n'est guère qu'un luxe parmi les besoins de première nécessité qui s'imposent à l'homme de notre temps. L'essentiel n'est-il pas d'arriver à se faire entendre ? Soigner la qualité de son français, est-ce aussi important qu'on le dit ? Passe encore pour ceux dont le métier requiert un art de la parole orale ou écrite ! Mais pour les autres, — les plus nombreux, — n'est-ce pas céder à des prestiges de forme bien inutiles, se donner un genre prétentieux, voire tardigrade, tomber dans l'affectation ? *Je vis de bonne soupe et non de beau langage...*

Dissipons tout de suite une équivoque : la bonne tenue du langage ne consiste pas à faire assaut d'élégance dans le choix des mots et des tours, à raffiner sur des subtilités de conjugaison ou d'orthographe, pas plus qu'elle ne saurait se limiter à proscrire telles impropriétés ou à faire la chasse aux belgicisms. Il s'agit de tout autre chose : il s'agit de savoir s'exprimer comme il faut. C'est-à-dire d'utiliser avec sûreté, souplesse et précision le code de la langue, cet ensemble de formes et de normes que la communauté linguistique où nous vivons met sans cesse au point pour aider notre pensée à se réaliser pleinement elle-même en contact avec la pensée d'autrui.

Tel est l'enjeu véritable que masquent trop souvent les recommandations du genre : *Dites... Ne dites pas...* Le problème de la langue est plus profond et il n'est personne qu'il ne concerne directement.

Amorcer la capacité d'expression est avant tout l'affaire de l'école.

On déplore fréquemment que beaucoup de jeunes gens sortis de l'enseignement secondaire se montrent à peu près inaptes à formuler congrûment ce qu'ils ont à dire, lors de la rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un exposé technique. Faut-il ajouter que bien des échecs universitaires

sont imputables à l'impuissance où se trouve le candidat d'amener ses connaissances à la lumière d'une expression fidèle et précise ?

Apprendre à s'exprimer, tout en évitant le verbalisme, est un exercice qui doit se pratiquer d'abord la plume à la main. D'où l'importance, dans le cours de langue maternelle, des travaux de rédaction et de composition. Les milieux pédagogiques en sont bien conscients. Mais comment ne pas s'étonner du peu d'efficacité de ces travaux, quand on voit l'embarras de bien des adultes à manier un langage écrit qui soit clair, nuancé et correct ? Cette insuffisance a pour cause un mauvais entraînement qui remonte à l'âge scolaire.

Apprendre à s'exprimer suppose qu'on a quelque chose à exprimer. C'est ici que le bât blesse. « Je ne trouve presque rien à dire », se lamente l'élève mis en demeure de rédiger un travail personnel sur la rentrée des classes, un voyage en chemin de fer, les impressions d'un jour de pluie, quand on ne l'invite pas à imaginer une lettre à un ami de vacances qui vient de perdre son père... Il est bien difficile pour un débutant d'exercer sa capacité d'expression en développant des sujets qui, étrangers à ses préoccupations, lui apparaissent vides et conventionnels. Dès lors, pourquoi ne pas recourir comme source d'inspiration aux matières de classes elles-mêmes ? Ici point d'effort d'imagination qui risque de n'aboutir à rien ; point de danger que l'esprit d'invention reste stérile : la donnée est là, concrète, de prise immédiate, dans le manuel ou dans la leçon du maître.

Je veux en venir à ceci : c'est que, pour entraîner de jeunes esprits à l'art de rédiger, il y aurait profit, par exemple, à partir d'un chapitre d'histoire dont on exigerait le résumé en bon français et, si possible, dans une forme sobrement élégante. Ou encore — je suggère au hasard — à relater une expérience faite au cours de physique ou de chimie, en un exposé suivi, soucieux de clarté, attentif à la propriété des termes comme à la rectitude des enchaînements. Tâche trop facile ? Qu'on essaie donc ; et l'on sera surpris du nombre d'élèves qui, au début, ont peine à lier le résultat de ce qu'ils ont lu ou observé à la construction de phrases nettes et précises, à l'élaboration d'un exposé organique et complet. Or, précisément, triompher de cette difficulté, n'est-ce pas préparer l'une des conquêtes les plus précieuses de l'esprit : celle qui consiste à dominer son savoir ?

Dans l'entente que le professeur de français devra rechercher avec ses collègues d'autres disciplines pour confronter l'exactitude du contenu des exercices, ainsi effectués avec la justesse de l'expression, je verrais un bel exemple de cette coordination prônée dans les milieux scolaires.

Une coordination naturelle et de bon sens, qui ne mettrait plus les pédagogues dans la position incommode de l'homme obligé de nouer son lacet à sa cravate. Une coordination qui, épaulant les diverses branches, serait centrée sur la langue maternelle dont la pratique recevrait ainsi un enrichissement et un intérêt accrus. C'est d'ailleurs ce qu'avait entrevu, il y a longtemps, un de nos maîtres de l'université. Tandis que « les explications de textes nous font passer de l'expression verbale à l'idée » — écrivait S. Etienne — « les rédactions nous forcent, inversement, à chercher l'expression et, de ce point de vue, toute une partie des autres cours doit être une annexe non déguisée du cours de rédaction française ».

Qu'on me comprenne bien : en dénonçant comme artificiel un type courant de rédaction scolaire, je ne songe pas un instant à condamner les thèmes qui font appel à la sensibilité des jeunes ou à leur imagination. Encore moins à diminuer la valeur de la dissertation traditionnelle, fondée sur la discussion d'idées générales, exercice qui est, au terme des humanités, la pierre de touche d'une culture classique. Je voudrais seulement qu'on cesse de considérer la rédaction comme l'apanage d'un enseignement orienté vers une formation purement littéraire ou esthétique, avec ce qui en découle : la recherche des sentiments personnels, de la tournure originale, du mot pittoresque, etc. Le cours de français, dans les classes supérieures de nos athénées et collèges, n'a pas pour mission d'éveiller des vocations d'écrivains, ni de préparer les futurs romanistes, ni même d'assurer la réserve de recrutement des amateurs de littérature. Disons-le sans détour : le

LEEFDAEL, EXPOSITION SAINT-HUBERT

C'est dans l'aimable vallée de la Voer que le Saint Evêque passa ses derniers jours, ici-bas.

Malade et épuisé par les longues cérémonies de la consécration de l'Eglise d'Héverlée, il parvint en bateau jusqu'à Leefdael ; de là il se rendit à cheval à son domaine de Tervuren où il expira quelques jours plus tard.

La vallée de la Voer lui témoigna toujours une dévotion particulière et Tervuren et Leefdael reçurent ses pèlerins en foule.

Sa vie, son culte et tout le riche folklore s'y rapportant font le thème de l'exposition régionale organisée au centre paroissial de Leefdael. Elle est organisée en collaboration avec le groupement « Meer schoonheid » et sera couverte les 5 et 12 septembre 1965, de 10 à 12 et de 14 à 20 heures.

Un rallye touristique sera également organisé à cette occasion, rallye qui promènera ses participants parmi les nombreux sites intéressants de cette vallée charmante : la Voer.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus chez :

pays a moins besoin d'hommes de lettres que d'hommes qui, aux divers échelons de la vie sociale, juristes, médecins, ingénieurs, techniciens ou administrateurs, soient à même d'unir la maîtrise de la pensée à la maîtrise de la langue. Deux choses qu'il ne faudrait pas trop dissocier, car la pensée que nous communiquons est exactement mesurée par le langage que nous parlons ou écrivons. Le style, que l'on prend à tort pour le vêtement ou l'ornement de la pensée, qu'est-il, au fond, sinon la pensée totale, j'entends une pensée arrivée à pleine maturité ? C'est bien pourquoi apprendre à écrire n'est pas un jeu gratuit, ni un divertissement de mandarins. C'est la discipline maîtresse qui nous enseigne à dire des choses, toutes les choses, comme elle doivent être dites. »

Maurice PIRON.

Dans l'éditorial de « l'ethnie française », Joseph Hanse, qui présentait la « Quinzaine du bon langage » concluait par ces mots :

« Le meilleur moyen d'améliorer son langage, c'est de fréquenter ceux qui pensent bien, qui parlent bien, qui écrivent bien, ceux qui ont quelque chose d'intéressant à dire et qui savent le dire avec exactitude et clarté !

Puisse cette quinzaine du bon langage être pour un grand nombre de nos compatriotes l'occasion de faire un effort, de se surveiller, de prendre de bonnes habitudes, de s'intéresser aux problèmes passionnants de l'expression, de prendre plaisir à s'informer, à y réfléchir, à en discuter raisonnablement ! Faites-en l'expérience : vous trouverez autant de joie que de profit à mieux connaître votre langue, à vous soucier de la qualité de votre langage ! ».

MM. Brumagne W., Dorpstraat 300; Morris V., Slagberg 14 - Tel. 57.49.72; et Antognoli L., Mezenstraat 94 - Tel. 57.43.00, à Leefdael.

LE CENTENAIRE DU RAISIN BELGE

Une séance solennelle a marqué samedi 5 juin à Hoeilaart l'ouverture des fêtes du Centenaire du raisin de table belge.

Le bourgmestre a accueilli les personnalités, parmi lesquelles on remarquait le gouverneur, M. de Néeff, M. Vanden Abeele, chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, MM. Verhaegen, attaché au cabinet du ministre de la Culture, Saint-Remy, député, Van Bever, député permanent et nombre de bourgmestres des communes avoisinantes.

Il a ensuite évoqué l'histoire centenaire du raisin belge et à remémoré comment Félix Sohie, un enfant du peuple, a cultivé les premiers raisins en 1865, dans les jardins du château de Huldenberg, initiative qui a apporté au pays travail et prospérité.

M. De Struys, président du comité organisateur, a ensuite exposé le programme des festivités.

Le Journal d'une Forêt

Lundi 2 juillet

DE toutes petites grenouilles à peine formées s'aventurent hors des étangs et se hasardent fort imprudemment sur les chemins. Nombre d'entre-elles se font écraser sous les pas des promeneurs irresponsables.



Vendredi 6 juillet

Sans pour cela renier les paysages que j'admire habituellement, j'abandonne les étangs de l'Ermitte, des Enfants Noyés et du Fer à Cheval pour me diriger vers la région de ceux de Rouge-Cloître.

En amont de l'étang de pêche, une vaste étendue d'eau rappelle, par sa forme, celui des Enfants Noyés. Le ruisseau qui alimente la succession de quatre pièces d'eau naît à la source du Sylvain puis reçoit sur son parcours l'appoint d'une autre source qui jaillit de terre entre les racines désensablées d'un hêtre séculaire.

C'est la fameuse source de l'Empereur. La légende dit que Charles Quint s'y serait désaltéré lors d'une partie de chasse.

Mardi 10 juillet

De frais et minuscules cèpes à tête blanche se dégagent de la mousse qui s'efforce vainement de les dissimuler.

Lundi 16 juillet

Le tronc lisse des hêtres n'empêche pas certains oiseaux d'exploiter la moindre crevasse dans l'écorce qui, bien souvent, indique l'orifice d'une galerie creusée dans le bois par une vermine quelconque. D'un pareil nid, haut perché et d'une grande sécurité, parviennent de petits cris aigus.

Près de ce refuge, un vieil arbre, plein de vitalité, à la base de son tronc creusée comme une caverne à laquelle il ne manque qu'une porte pour fournir un décor naturel à une séquence d'un film de Walt Disney.

Samedi 21 juillet

Que la forêt semble triste en ce jour ! Les arbres sont comme liés entre eux par un rideau de brouillard gris-sale sur lequel seules quelques silhouettes de hêtres fantômes, immobiles, irréelles, se détachent de l'opacité. Un soupir de vent suffit à faire pleurer les arbres trempés.

Ce brouillard est différent de ceux de l'automne. Il est plus « plomb », menaçant, oppressant.

... Vers onze heures, le ciel jaunit. La nappe grise s'élève, la forêt reverdit et l'oiseau chante. Le brouillard est vaincu. Juillet triomphe.

Mardi 24 juillet

La tanière d'un renard — dont je connaissais l'existence de longue date — m'apparaît transformée. L'orifice est fortement agrandi et compte près de quarante centimètres de largeur. Le sable évacué lors du creusement de la galerie s'est amassé très épais et n'est violé que par les traces de pas d'un chevron imprudent.

Mercredi 25 juillet

J'ai marché longtemps, longtemps, au hasard, en évitant le plus possible chemins et sentiers. Je me suis égaré et j'en suis satisfait comme si j'explorais un territoire inconnu ! Au sommet de chaque vallon, je crois apercevoir un lieu familier. La seule facilité que je m'accorde est l'emprunt d'un étroit sentier abandonné.

J'ai mal choisi mon « aide » car cette piste disparaît, se confondant au tapis des feuilles mortes. Je me retrouve dans un taillis de hêtres qui enferme sous la voûte du feuillage des bouffées de chaleur qui exhalent un délicieux parfum.

Enfin, un site que je devine au loin, entre les arbres plus clairsemés, suffit à préciser ma situation. Fini l'inconnu.

**

J'observe à loisir un faon qui, un gros mois après sa naissance, est déjà contraint de vivre seul. Il paraît encore très frêle.

Il est charmant et touchant de voir cet animal, si tôt sevré, face à la réalité de la nature. En ce jour ensoleillé, des papillons taquinent le chevron heureux de tant de beauté à lui offerte en quelques semaines de vie.

Vendredi 27 juillet

Semblable à un aiguillon effilé, Boitsfort occupe une situation admirable en bordure de la forêt de Soignes. Le vieux village est d'une étonnante beauté quand, par une chaude après-midi ensoleillée, les toits rouges contrastent avec le fond d'impressionnante verdure que lui fait la ceinture forestière.

Dimanche 29 juillet

Tempête en forêt. De violents coups de vent tourmentent les frondaisons, découvrant à chaque rafale les dessous argentés des feuilles maltraitées.

La tempête est un phénomène naturel capable de m'enivrer. Il n'est en effet que le passage du temps qui marque plus puissamment son action, sa volonté de vaincre par la force ce qui lui résiste.

Tandis qu'il fait onduler l'horizon forestier, le vent m'attaque de face, de dos, de partout. Il ne sait pas que j'adore sentir ce souffle sur mon visage et que j'aime lui opposer mes forces en résistance à ses caprices.

La forêt, c'est comme un géant solidement planté sur des milliers de pieds. Aussi, c'est sur les faibles, les malades, que le vent s'attaque avec le plus de chances de succès. Un gros hêtre est ainsi déraciné. Dans la mort, il a entraîné un bloc de terre grasse, jaune. D'aspect extérieur, ce hêtre semble très sain, mais ses racines pourries et vermoulues livrent le secret de sa faiblesse.

Destin... L'arbre, d'ici quelques heures, aura été enlevé de la route qu'il obstrue, puis sera réduit en stères. Seule la souche arrachée se couvrira de mousse émeraude et sera désormais le témoin ravivant le souvenir de l'arbre qu'elle a élevé.



De nombreuses branchettes enfeuillées colorent la parure habituelle du sol. Des glands tombés d'un immense chêne éveillent un précoce sentiment d'automne.

Lundi 30 juillet

Seconde journée de tempête. Moins violents, les coups de vent sont également moins nombreux qu'hier.

Ces journées sont bienvenues à de nombreux forestiers. En effet, même sans intempéries, certains villageois — pour la plupart retraités — occupent leurs loisirs à charger brouettes et charrettes de fins branchages. Alors, ils considèrent cette tempête comme un bienfait puisqu'elle leur permet de ramasser des branches parfois grosses comme le bras.

**

Sous des bourrasques accompagnées de pluie, j'atteins les étangs de Groenendaal (Verte Vallée). En dépit de la tristesse du temps, j'arrive à trouver un certain charme à ces surfaces d'eau qui s'échelonnent dans une région sauvage.

Sauvage ! Le mot n'est pas exagéré. La rareté des habitations sur de vastes surfaces de ce canton forestier favorise cette impression.

L'étang de la Patte d'Oie — un des plus vastes de la forêt — étend ses longs doigts vers des rivages qui me narguent par la méconnaissance que j'ai de la sylviculture qu'ils portent.

Jeudi 2 août

« Vous ne pouvez pas rester chez vous, même par ce temps-là ! »

C'est par ces paroles — combien exactes ! — que me salue M., un vieux garde forestier retraité. Lui aussi aime ce temps.

Ce matin, la tempête fait une nouvelle mais faible incursion sur le pays. Une douche violente, serrée, écrase le paysage. Qu'importe s'il pleut ! Quand on est habitué à sortir par tous les temps, on en arrive à ne plus se plaindre des caprices de la nature (c'est également l'avis du garde forestier). Qu'il neige, gèle, pleuve ou vente, il suffit d'accepter chacun de ces éléments en y recherchant leur propre beauté pour ne même plus songer à maudire l'inclémence des saisons. Pareil raisonnement m'est devenu très naturel, et quelle succession d'agréables journées ne me procure-t-il pas !

Vendredi 3 août

Aux marais en aval de l'étang des Enfants Noyés, des chênes brûlés par les alluvions dentellent leur cime chétive de pauvres bouquets de feuilles pâles qui leur donne un aspect frêle et de facile proie à la colère des vents furieux.

Précisément à mon passage, sous le léger poids d'une corneille, la principale branche d'un de ces arbres craque et chute lourdement dans la boue.

Le vent a peut-être blessé cette branche, mais c'est l'oiseau qui en a décidé la mort. Si je suis saisi par ce fracas inattendu, l'oiseau l'est bien plus encore !

**

Suite aux averses qui se succèdent depuis le matin, la forêt s'égoutte. Primitivement ouïe comme une nouvelle chute de ces perles d'eau qu'un souffle de vent aurait détachées, une lointaine et sourde galopade semble avancer sur la sylvie.

Quelques secondes plus tard, une abondante averse de pluie bouche l'horizon par un rideau opalin. C'est un brusque orage qui me saisit par un violent grondement. Quelle journée à émotions !

Une chevrette fuit dans les taillis. Chaque tronc



d'arbre frémit de l'eau argentée qui glisse sur l'écorce dont la moindre rugosité fait jaillir un jet épais et brillant.

Les chemins creux se transforment en ruisseaux jaunés de sable.

Comme il trouve toute sa valeur ce dicton français qui dit « Orage le matin, l'eau à pleins chemins... ».

Taquin, le soleil brille dans un lambeau de ciel bleu. L'orage s'éloigne. Les dernières gouttes brillent; les plus petites sont légères comme des flocons; les plus grosses sont des perles cristallines.

Mercredi 8 août

La journée s'est éveillée depuis peu. Une vaporeuse brume se mélange aux rayons du soleil légèrement bleuâtes qui semblent solides et palpables. Les arbres sont hachurés des longues jambes solaires qui s'épanouissent en faisceau sur les fougères qui luisent.

Des moustiques volent en tous sens, comme saoulés à la grisaille transparente de ce matin estival. La rosée a fait son œuvre et les toiles d'araignées ont leurs mailles obstruées de gouttelettes scintillantes.

Au bord du chemin, un attentif lapin semble surpris de



rencontrer un promeneur aussi matinal; il se croyait encore seul à dominer les lieux.

Jeudi 16 août

Ridicule par sa précocité, une ramille de hêtre rouscit une mèche dans la chevelure verte de la forêt. De plus d'un mois en avance sur le début de l'automne, mais de trois mois sur le véritable et complet changement des teintes de la sylvie, ces minuscules feuilles jaunes et rousses n'ont rien à envier aux couleurs qui émerveilleront tant à la juste saison d'automne.

Du printemps à l'hiver, c'est une chaîne dont chacun des quatre maillons empiète sur la saison suivante. Ce seul petit caprice fait déjà rêver à l'enchanteresse beauté future d'une hêtraie automnale.

Vendredi 17 août

Il y a de cela plusieurs mois, un rouge-gorge venait rôder près de moi et, timidement, se posait sur l'extrémité du banc sur lequel je le précédais chaque jour. Bien qu'espacées, ses visites m'étaient chaque fois plus agréables.

Depuis lors, l'oiseau et moi avons déserté le banc. Les rares fois que j'y reviens, il n'est pas au rendez-vous.

Mais aujourd'hui, à quelques mètres de cet endroit, un pareil oiselet — est-ce le même? — se présente aussi engageant que l'ami presque oublié. Très gracieux

sur ses petites pattes fragiles comme des aiguilles, sautille près de moi et m'observe calmement de son regard brillant... comme avant... A pareille amitié, je veux répondre. Mais à mon approche pacifique, le petit passereau se déplace de son court vol et va se cacher dans une pyramide d'arbres abattus. Pour demeurer amis, je me garde bien de l'importuner.

Le soleil a disparu du ciel depuis plus d'une heure. Le petit rouge-gorge du matin fait certainement dodo.

Dans d'imprécises directions, les grillons roulent le son métallique de leur incessante chansonnette. Les marais d'un proche étang bruissent sourdement. De lourds crapauds rampent sur les feuilles mortes et entre les herbes; ils étirent doucement leurs longues pattes pour s'écarter à mon passage.

Neuf heures. La nuit domine le décor. Les silhouettes d'arbres s'unissent entre elles. Quelquefois, jouant à cache-cache avec la masse du feuillage, la lune d'or éclate de luminosité dans le ciel encore légèrement bleuâtre.

Autour de moi, tout est imprécis. Le noir se bâtit à chaque instant plus épais. Cette envoûtante obscurité veut me faire peur; mais il n'y a pas de quoi s'épouvanter. Le silence est presque total, seulement troublé du vol d'un canard ou, à quelques pas de moi, de celui d'un petit oiseau qui sautille en sifflant un ultime joyeux ramage. Flânerie nocturne...

Comme elles sont belles, la nuit, les sources qui répandent un ruban d'argent sonore et cristallin!

Samedi 18 août

Sous les arbres, il pleut deux fois, dit-on. Quelle



« humide » vérité! La forêt est souvent une amie quand il s'agit de s'abriter de fines pluies. Mais ce matin, elle est impuissante à me préserver de l'averse qui sévit une demi-heure durant.

Sous je ne sais quel commandement, ensemble, des gouttes se détachent des branches; ce sont de grosses perles gonflées par le ruissellement de l'eau venant des cimes dégoulinantes.

Au-dessus de l'étang de la Patte d'Oie (Verte Vallée), un héron plane mollement. Décrivant de larges cercles, il réduit son altitude et se pose près de la berge; ses

fines échasses émergent de l'eau peu profonde à cet endroit.

Dans ce même canton, sur la drève Saint-Michel, plusieurs hêtres géants dressent leur majestueux et impressionnant tronc. Le plus costaud d'entre-eux supporte une petite chapelle de la Vierge. C'est la chapelle de la Reine. Quelle reine? J'avoue l'ignorer.

Je déchiffre sur le tronc de ce Gulliver, parmi tant d'autres inscriptions, une date: 1880! Alors que tant d'arbres sont abattus malgré l'empreinte de dates ou de cœurs enlacés bien plus récents, pareille survivance fait plaisir à voir.

Puissent les amours scellées en cette occasion avoir bénéficié d'un destin aussi paisible!

Dimanche 19 août

Je me constitue prisonnier de la nuit, entre le monstre nocturne et le feu orangé du coucher de soleil dont les reflets du brasier éclairent encore les chemins pour mieux m'encourager à me livrer.

La forêt doit être vexée de ma progression aisée dans son domaine toujours désert à pareille heure. Pour se défendre, elle m'arrête net à l'aide de stridents cris lancés à intervalles réguliers et rapprochés. Quelle est donc l'origine de ces cris bizarres, indéfinissables, qui semblent associer dans la même plainte la voix rauque du chevreuil et la crécelle du faisán. Sitôt le silence revenu, j'avance dans cette direction. J'atteins une vaste clairière; c'est à cet endroit, me semble-t-il, que les cris ont retenti. La clarté relative qui domine encore ce lieu me permet d'observer aisément les alentours. Sans résultat. Tout est redevenu tranquille, sereinement paisible.

Mardi 21 août

Fixée dans le creux de la fourche d'une branche d'un hêtre frêle, une masse sombre accroche mon attention. C'est un nid, relativement gros, brut, mal façonné; il me domine et je n'y vois donc pas à l'intérieur. Sur le bord de ce gîte, je suis surpris de voir, immobile, un minuscule oiseau.

C'est un troglodyte mignon. Il ne fuit qu'après m'avoir fixé courageusement de ses petits yeux pétillants, expressifs de la crainte que provoque ma présence.

Je déchiffre une autre date sur le hêtre de la chapelle de la Reine: 1873! Penser qu'il y a plus de quatre-vingts ans que des amoureux ont peut-être lié leurs destinées sur cet arbre, c'est magnifique!

Mercredi 22 août

Habillée de brume fraîche, la forêt remue les souvenirs d'automnes passés qui souvent, ne s'imaginent qu'identiquement vêtus. Souvenir de défunts automnes! Mon esprit lutte contre la réalité de l'aiguillon — encore non effilé — de la saison prochaine.

C'est ici qu'intervient mon cœur pour balayer tout autre sentiment hostile à l'évidence, car il a senti, lui, le souffle de la faiblesse de l'été. Sous ses faux airs de respecter chaque saison, il se gonfle de débordante joie au rappel d'autres automnes qui, au lieu de l'attrister, lui apportent l'odeur déjà forte de la saison des couleurs, de la vision des bourrasques de feuilles, de la grâce dorée de toute la forêt.

Vendredi 24 août

Il était une fois... un très grand hêtre, robuste, large, qui vit pousser, un beau matin, tout contre son tronc, un jeune arbuste de la même essence. Ce junior grandissait, grossissait, se serrait de plus près au corps de son aîné.

Puisque la nature les élevait côte à côte, le vieux hêtre négligea la différence d'âge; ils s'aimèrent. Les années passèrent. Des lustres se succédaient sans que rien ne vint les détacher l'un de l'autre, pas même la cruelle cognée des bûcherons.

... Cet amour était trop vrai, trop pur, trop jaloux. Cette nuit, la tempête a soufflé violemment. A chaque poussée du vent furieux, les cimes de ces deux amoureux se frôlaient et mariaient leurs feuilles dans des caresses, ranimant de beaux sentiments que l'âge avait modérés.

La tempête est venue et avec elle, la mort. Pourquoi ces corps, soudés dans la même soif de sève, ne sont-ils pas tombés ensemble... pour le meilleur et pour le pire? A mes yeux, il est une raison: la nature, encore elle, a consenti à maintenir ce « veuf » en symbole de l'amour, amour des arbres, amours des filles et des garçons que la forêt a tant de fois favorisées.

Vendredi 31 août

Dans un étroit sentier bordé de bouleaux, un hêtre solitaire semble avoir deviné ma sympathie pour cette essence d'arbres minoritaires en cette sylvie. Il veut m'imposer sa beauté dans un mouvement qui trahit sa jalousie. Il remue une maigre branche qui, seule de toute la ramille, est brillante de feuilles ocres. Cette longue main qui me barre le chemin est sur le point de gagner la partie sentimentale qu'elle livre. Trempées de rosée, ces feuilles sont lourdes, accablées. De la main, doucement, je les caresse; quelques-unes tombent.

Que de beauté! Que de tristesse!
Enfin, je me réveille. Ah! le vilain hêtre. Il a réussi à détourner mes pensées des bouleaux! Oh, que j'aime le bouleau! La couleur de son écorce est, comme la neige, le reflet de la pureté. Le bouleau, c'est une grande fille vêtue de blanc, dont la chevelure, ce feuillage léger vibre dans la lumière; le tronc est net, souvent épargné de défauts ou malformations.

Est-il possible de ne pas aimer cet arbre? Non! C'est pourquoi j'aime le bouleau, j'aime la fille.

GILBERT NINANNE.

Prochain article : SEPTEMBRE

En touristes avisés, préparez vos évasions en utilisant nos

« 31 ITINÉRAIRES EN BRABANT »

Bureau d'accueil: 2, rue Saint-Jean, Bruxelles. — C.C.P.: 3857.76. — Prix: 25 F (Membres: 20 F).

Les moissons d'août

Le mois d'août n'a pas toujours tenu dans le calendrier le rang qu'il occupe aujourd'hui : chez les Latins, dans l'origine, il s'appelait *sextilis*, parce qu'il était alors le sixième mois de l'année. Pour complaire à l'empereur Auguste, on changea la dénomination de *sextilis* en celle d'*Augustus*, d'où est dérivé par corruption le mot août. C'était le mot août. C'était d'ailleurs dans le mois *sextilis* qu'Auguste avait été revêtu pour la première fois de la dignité consulaire, que trois fois il était entré en triomphe dans la ville, qu'il avait reçu la soumission des soldats occupant le Janicule, qu'il avait subjugué l'Égypte et mis fin à la guerre civile.

Ce changement de dénomination fut effectué en vertu d'un édit publié par le Sénat de Rome, en l'an 730.

Presque toutes les dénominations du mois d'août se rattachent à l'idée de la récolte : *Oogstmaend* (dans les documents du Moyen Âge : *Oghst, ogst, öst, östmaent, maent van Oeghst*), *Bouwmaend* (du vieux saxon : *boo, lewod, moisson*, comme en néerlandais *bouw, bouwt*), et *Armaend* (du vieux teuton : *aran* moisson, en gothique *asans*) n'ont pas d'autre signification que celle de « mois de la moisson ». Il en est de même du nom de *rispmoänne* (de « *rispen* » récolter), qui en Frise désigne ce mois.

Charlemagne lui conserva le nom de « *augstmonath* » ou « *aranmanoth* ». Les dénominations de « *Maeymaend* », mois de la fauche et de « *Kokmaend* », mois de la moisson ou mois où le soleil cuit, comme on dit, les raisins, les prunes, etc., désignent également le mois d'août.

Enfin, pour en terminer avec cette savante étymologie, signalons que le nom de « *Veodmonath* » mois de la sarclure (de *weod*, en vieux saxon « *wiod* », en flamand « *wede, wiede* »), que les Anglo-Saxons donnèrent à ce mois, s'est conservé en flamand sous la forme de « *Wiedemaend* ».

En tant que proverbes...

... Ceux du mois d'août se montrent assez agités :



D'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du XV^e siècle).

En Août et en vendanges, il n'y a ni fêtes ni dimanches.

Il y a des obligations tellement impérieuses, qu'on doit tout négliger pour les remplir.

Si, pourtant, il y a Notre-Dame de la mi-août, la fête de l'Assomption, qui peut constituer une éclaircie.

Ce sont faucilles après août

Se dit d'une chose qui vient trop tard. D'aucuns lui prêtent un autre sens, estimant qu'il s'agit ici d'une « terrible parole qui signifie qu'il faut moissonner à temps et aussi que, les moissons engrangées, les bras sont libres pour la guerre ».

Qui dort en août, dort à son coût.

Celui qui ne sait pas profiter du temps favorable pour travailler s'en repent plus tard. En autres termes, plus impératifs : « Ne perdons pas de temps où la moisson est perdue ».

Ce proverbe du XVI^e siècle se retrouve en France et, dans son calendrier qui revêt une autorité incontestable, Mathieu Laensberg l'admet aussi :

En août quiconque dormira
Sur midi s'en repentira.

Enfin, un dicton de Vieilsalm déclare froidement :

Quiconque se marie en août
Ne ramasse rien du tout.

Bref, gars et fillettes ne peuvent songer au mariage tant que le char des dernières gerbes de la moisson n'aura pas franchi triomphalement le portail de la ferme.

Où sont les fêtes des moissons d'autrefois ?

Moissonner, c'est « faire l'août ». Après l'angoisse des orages et de la grêle, le cultivateur récolte le fruit de ses travaux : la rentrée des gerbes.

Toujours la dernière gerbe

Il existe encore à l'étranger — bien que notre époque tende à s'affranchir des mœurs du passé — de nombreuses coutumes de moisson qui, toujours, concernent la dernière gerbe.

En Angleterre, le Clergé fait, avec la farine tirée de celle-ci, confectionner les hosties de l'année; en Suède, on prépare avec elle une galette porte-bonheur que tous les gens de la ferme, maîtres et serviteurs mangent au repas du soir. En Italie, un prêtre bénit la gerbe autour de laquelle on danse. En Palestine et en Syrie, on tisse avec sa paille et ses épis une couronne qui est portée cérémonieusement sur la tête d'une jolie fille, sacrée reine de la moisson et qu'on promène en grande pompe à travers le village. En Allemagne on en pétrit une statuette qui a la prétention de représenter la déesse Cérès et qu'on pend à la plus haute branche d'un arbre du jardin, afin qu'elle protège les hôtes de la maison.

En Bulgarie, on fait de la gerbe une poupée qui s'appelle « la reine du blé » qu'on brûle et dont on répand les cendres après l'avoir promenée triomphalement à travers le village.

En Roumanie, on mélange les plumes d'un coq aux semailles des grains de la dernière gerbe.

Au Mexique, elle est portée à l'église où elle restera sur l'autel jusqu'à l'heure des semailles où elle sera dispersée à travers les champs.

Si l'on avait été attentif à la peine, dans nos belles campagnes brabançonnaises, wallonnes, ou flamandes, on trouverait une compensation, la tâche terminée, dans les réjouissances de la ferme, la « fête de la gerbe », la consécration de l'heureuse récolte.

Jadis, il était de coutume que la première gerbe coupée était toujours plus grosse que les suivantes. Elle devenait la propriété de la moissonneuse qui parvenait à s'en emparer dans une course de vitesse entre les femmes employées à la moisson. Cela s'appelait « courir la gerbe ».

En Hesbaye, dès le début des travaux, on organisait « la trempe des faulx » à l'occasion de laquelle on dansait et on faisait grande consommation d'œufs frais.

Aujourd'hui, le cliquetis des machines remplace la chanson de la faux qui s'aiguise...

Mais c'est surtout la dernière gerbe qui est l'objet de la vénération et qui donne lieu aux pratiques charmantes, familiales et poétiques se déroulant un peu partout.

Le dernier char rentré à la grange est surmonté d'un Mai ou arbuste coupé dans quelque haie et que l'on a garni, ici, de banderoles de papier, là de drapeaux et auquel sont attachés un pain, une bouteille de vin et une oie vivante. Les gens de la ferme juchés sur le sommet poussent des cris de joie. Le fermier, satisfait de leur promptitude, leur offre à boire et leur distribue des quartiers de bonne tarte, à la pâte toute dorée.

Partout dans le monde

Chez les Romains, le mois d'août était consacré à Cérès, la déesse des moissons, et, dès que le dernier épi était à l'abri dans la grange on multipliait en son honneur les cérémonies, les sacrifices et les joies populaires. Ne fallait-il pas lui marquer sa reconnaissance de l'été bienfaisant et du travail fécond et l'invoquer pour le succès de semailles futures ? A Rome, il y avait trois fêtes en l'honneur de Cérès : 1) les *cerealia*, du 12 au 19 avril, comprenant des processions de matrones, des sacrifices, des courses dans le cirque; 2) le *sacrum anniversarium Cereris*, au mois d'août, célébré uniquement par les femmes; 3) le *jejunium Cereris*, célébré en octobre, dont le rite essentiel était le jeûne.

En France, les traditions locales s'inspirent du même but et, dans leurs manifestations, ne varient pas sensiblement.

En Flandre française, la « fête de la gerbe » s'appelle la *Carriole* et on explique cette dénomination en disant : la fête marque le moment où l'on peut remiser les charrettes, la moisson étant terminée. Mais ne serait-ce pas plutôt *dariole* qu'il faudrait dire, ce nom étant celui donné à une tarte composée de pâte pétrie avec un peu de beurre, enveloppant quelques poires ou pommes coupées en menus morceaux, tarte qui tenait la première place au souper plantureux qui réunissait les moissonneurs ?

Dans l'Ouest, c'est un cortège cérémonieux qui se déroule entre le champ et la ferme. En tête, le maître et sa femme portent la fameuse gerbe ornée de fleurs et tout le monde suit, une poignée d'épis dans la main. Puis, de retour à la maison, on fait parler la poudre, et le souper terminé on danse au son du violon ou de l'accordéon.

Signalons enfin — car il serait fastidieux de rappeler d'autres cérémonies — qu'en Dauphiné, on organise un cortège en tête duquel marche un homme, la tête couverte d'un voile blanc et qui porte une croix soutenant une couronne composée d'épis et de fleurs champêtres.

Cruelles immolations

Dans certains pays, la fête de la gerbe était le prétexte d'une immolation, réminiscence des sacrifices antiques. Dans l'Inde on tue auprès d'elle un buffle qu'on dépèce ensuite en petits morceaux que se partagent les assistants. Mais, n'allez pas croire qu'ils le destinent à leur repas; chacun le porte en hâte dans son champ et l'enterre avec des grains de la récente récolte, ce qui constitue, assure-t-on, le moyen infailible de rendre le sol généreux.

Il n'y a pas très longtemps encore, les derniers Indiens et les Cafres célébraient la moisson d'une manière plus cruelle. Les premiers égorgaient une jeune fille avec le sang de laquelle on arrosait la terre; les seconds brûlaient un homme dont les cendres étaient dispersées à travers les sillons.

D'autres moissons

Enfin le mois d'août est celui de toutes sortes de moissons. A côté des agricoles, il en est des guerrières et des révolutionnaires.

Les aventures dramatiques l'emportent de beaucoup sur les idylliques : partout et toujours un fleuve de sang sur lequel nagent quelques pauvres fleurs.

N'oublions pas la signification du dicton « les faucilles après août... » On détient la provende de l'année, on peut aller de l'avant : sous un ciel blanc, le soleil attise la folie homicide des chefs d'Etat et de parti, pressés de déclencher la bagarre.

août est le mois de l'empereur Auguste, grand militaire et révolutionnaire et il a toujours été favorable au neveu de César.

Mais il n'entre pas dans nos disponibilités de colonnes, de rappeler ici les grands faits historiques qui montrent combien le mois d'août est dangereux entre tous.

Alex VOLONT.

AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS

La chapelle Saint-Joseph de Villers-la-Ville sera réédifiée

La petite chapelle Saint-Joseph, propriété privée, se trouve située au milieu du tracé de la nouvelle route vers Tilly-Marbais.

Son propriétaire a cédé gracieusement le terrain d'implantation à la commune à condition que le petit édifice sanctuaire soit réédifié ailleurs.

Le Conseil Communal a accepté la proposition et a décidé de replanter Saint-Joseph et son sanctuaire au centre du triangle communal de Froide-Bise.

Blanchie, entourée de végétation et de bancs, orientée vers Tilly, cette chapelle placera Villers sous l'accueil de saint Joseph et de sa bienveillante compréhension.

M. Kestelin nouveau vice-président de l'Ommegang.

La Société de l'Ommegang de Bruxelles, a élu, au cours de son assemblée générale statutaire, un nouveau vice-président en la personne de M. G. KESTELIN, greffier de la province de Brabant.

Concours de composition musicale. 1965

Il est porté à la connaissance des compositeurs belges originaires du Brabant ou ayant dans cette province leur domicile effectif, que la Province de Brabant organise en 1965 un concours de composition musicale réservé à un quintette. Les concurrents ont le choix des instruments.

Il pourra être attribué à cette occasion deux prix d'un montant respectif de 25.000 et 15.000 francs.

Les manuscrits devront être déposés au Gouvernement Provincial, 22, rue du Chêne à Bruxelles, AVANT le 15 septembre 1965.

Règlement et renseignements complémentaires peuvent être demandés à cette adresse (bureau 11 - 1er étage).

Pour les petits... et les grands

Quatre spectacles de marionnettes sont prévus au calendrier des manifestations publiques du Parc.

Notons que, au grand contentement des petits et des grands, Toone VII présentera ses marionnettes pour la première fois au Parc, le jeudi 8 juillet, à 15 h. 30.

Sérieux préparatifs au Musée de Villers

Les infatigables animateurs du musée de la Porte de Bruxelles, MM. Bernier, Vandenberg et Duez s'occupent activement de la prochaine saison.

Dans la vieille maison même, un heureux incident vient de mettre au jour un antique guichet qui, dut autrefois, voir défiler bien de pèlerins, quémandeurs ou vagabonds.

Au jardin se préparent des bassins et cascades ainsi que la réédification de la volière, écartée de la perspective générale.

Enfin, les préparatifs de l'exposition-concours de peintures, sur sujets locaux imposés,

s'effectuent dans le secret des grandes gestations.

Les métiers d'art.

Création d'un carton de tapisserie.

La Commission nationale des Métiers d'art du Ministère des Classes moyennes organise cette année deux concours, l'un pour la section de la tapisserie murale, l'autre pour la section du vitrail.

Le premier est réservé aux artistes de nationalité belge âgés de moins de quarante ans au 31 décembre 1965. Il propose la création d'un carton de tapisserie de format moyen : 1 m 50 de haut sur 2 m 50 de large. Sujet : Le monde végétal.

La composition doit être ORIGINALE et prévue pour une exécution en tapisserie au point moyen, c'est-à-dire comportant l'emploi de cinq fils et demi de chaîne par centimètre. Le projet sera réalisé en couleur à la gouache et présenté sur carton dur au quart de la superficie prévue, c'est-à-dire : 0 m 75 de haut sur 1 m 25 de large.

A ce projet sera joint un élément de la composition, choisi au gré du participant, réalisé en couleur et à grandeur d'exécution cette fois.

Les récompenses suivantes sont prévues : UN PRX DE 20.000 F. L'octroi de ce prix comporte pour le lauréat l'obligation de réaliser dans un délai de deux mois le carton de tapisserie à grandeur d'exécution.

Une première prime d'encouragement de 6.000 F; une deuxième prime d'encouragement de 5.000 F; une troisième prime d'encouragement de 4.000 F; une quatrième prime d'encouragement de 3.000 F.

L'art du vitrail.

Le second concours a pour but d'encourager les jeunes artistes à s'intéresser à l'art du vitrail.

Il est réservé aux artistes de nationalité belge de moins de trente-cinq ans au 31 décembre 1965.

Il propose la création d'un carton de vitrail destiné au décor d'un bureau d'une compagnie maritime. Dimensions : 2 m de haut sur 3 m de large.

Technique d'exécution : verre antique. Une entière liberté est laissée au concurrent dans la manière de concevoir son œuvre mais la composition doit être originale et réalisable au point de vue technique.

Les projets seront présentés en couleurs, sur carton dur et au quart de la superficie prévue, c'est-à-dire 1 mètre de haut sur 1 m 50 de large.

Les quatre meilleurs envois seront retenus et les auteurs de ces dix projets seront invités à réaliser dans la matière et à grandeur d'exécution un fragment de leur composition. Ce fragment, choisi au gré du participant, aura une superficie minimum d'un demi-mètre carré.

Les récompenses suivantes sont prévues : un premier prix de 10.000 F; un deuxième prix de 8.000 F; deux primes d'encouragement de 5.000 F.

Si le lauréat est peintre-verrier, il va de soi qu'il effectue lui-même cette réalisation. S'il est artiste, créateur de carton seulement, il a la faculté de s'adresser à un peintre-verrier de son choix pour effectuer cette réalisation mais il reste responsable de l'exécution.

Pour ces deux concours les projets ne porteront pas de signature. Les concurrents inscriront un signe distinctif quelconque au

revers du projet. Ce signe sera répété sur la face d'une enveloppe fermée qui contiendra l'indication des nom, prénom, écoles fréquentées et adresse du concurrent. En plus du signe distinctif, la face de l'enveloppe portera la mention : « Concours vitrail 1965 ». L'enveloppe sera jointe au projet. Les œuvres doivent être déposées les 9 et 10 septembre 1965 entre 9 et 12 h; 14 et 17 heures à l'adresse suivante : Commission nationale des Métiers d'Art, Caisse nationale de Crédit professionnel, 8, avenue des Arts, Bruxelles 4.

Journée des artistes belges de Variété.

La journée des artistes belges de Variété du dimanche 30 mai a connu un très grand succès.

Les jeux et épreuves qui devaient se dérouler au bois de la Cambre n'ont pas tous eu lieu. En effet, la foule était tellement considérable qu'elle a débordé des barrières Nadar. Elle s'est précipitée sur le terrain prévu pour les jeux, afin d'acclamer les artistes belges qui furent ainsi serrés de près par leurs nombreux admirateurs.

Serge Davignac obtint la coupe des Fraternelles SABAM et la voiture miniature du Rallye 1965. L'équipe des artistes reçut également une coupe, qui fut remise aux plus jeunes représentants de l'équipe : Karine et Rebecca.

Une coupe fut également remise à Rose Dany. Quant à Michel Lemaire, il se vit octroyer une voiture miniature.

Wolu - Via.

Le train touristique sonore « Wolu-Via » a repris depuis le 15 mai dernier, son pittoresque périple à travers la vallée de la Woluwe illuminée.

LES DEPARTS ont lieu tous les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, de l'église Saint-Lambert (place du Sacré-Cœur) à partir de 20 heures.

ITINERAIRE : église Saint-Lambert, Château 't Hof van Brussel, Château Malou, Lindeke-malemolen, Ferme 't Slot, Moulin à Vent, Chapelle Marie la Misérable, Parc Malou.

HORAIRE : toutes les demi-heures, à partir de 20 heures.

ACCES : par le tram 28, arrêt place du Sacré-Cœur.

PRIX DU VOYAGE : Adultes 20 F; Enfants 10 F (de 6 à 15 ans) et Membres des associations culturelles et touristiques.

Belgique - Miniature.

Le prix d'entrée des installations a été ramené à 10 francs. Celles-ci comprennent en plus de la carte en relief de la Belgique une plaine de jeux, un karting et une taverne.

Le moulin à vent de Woluwe-Saint-Lambert.

Le moulin à vent, reconstruit l'an dernier par la commune en parfait état de fonctionnement, est accessible au public.

VISITES : tous les samedis, dimanches et jours fériés, de 14 à 18 heures. — Visites en groupe sur rendez-vous en téléphonant au 70.58 00.

DEMONSTRATIONS : les dimanches après-midi, par temps favorable.

ACCES : par le bus 27, arrêt Chapelle Marie la Misérable.

PRIX D'ENTREE : Adultes 10 F; Enfants 5 F (de 6 à 15 ans).

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

JULIET

1 WATERLOO : Musée Wellington : exposition permanente consacrée aux diverses phases de la bataille de Waterloo, à l'aide de pièces de collections en provenance de Grande-Bretagne (jusqu'au 31 octobre).

VIEUX-GENAPPE : Ferme du Caillou, exposition permanente de souvenirs napoléoniens, à l'occasion du 150^e anniversaire de la bataille de Waterloo (jusqu'au 31 décembre, fermé le mardi).

BRUXELLES : 1^{er} Festival de la Jeunesse Européenne — Congrès — Séminaires — Conférences — Expositions — (A.S.B.L. Festival de la Jeunesse Européenne : 1303 Passage International Rogier — jusqu'en octobre).

BRUXELLES : Musée d'Art Moderne : exposition « Espaces de l'art abstrait » (tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, jusqu'au 4 juillet).

WOLUWE-SAINT-LAMBERT : circuit nocturne en petit train, les week-ends et mercredis (jusqu'au 12 septembre).

BRUXELLES et LOUVAIN : illumination des parcs et des monuments (jusqu'au 30 septembre).

MONTAIGU : pèlerinage à Notre-Dame (jusqu'au 8 novembre).

RIXENSART : le château des Princes de Mérode sera ouvert au public les samedis et dimanches jusqu'au 1^{er} novembre.

WAVRE : au musée communal : exposition de souvenirs napoléoniens (jusqu'au 15 septembre).

BRUXELLES : Bibliothèque Royale : exposition « Waterloo dans l'estampe » en collaboration avec le Musée Royal de l'Armée, (jusqu'au 18 septembre).

BRUXELLES : VII^e Congrès International du Verre, (jusqu'au 3 juillet).

REBECQ-ROGNON : chaque dimanche de juillet-août, de 15 à 19 h, visites guidées du Moulin d'Houx, (entrée libre).

BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : fête du Précieux Sang : messe solennelle à 10 h.

3 BRUXELLES : Stage International « Connaissance de Bruxelles » (jusqu'au 16 juillet — Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur le Gouverneur de la Province de Brabant — Service Provincial de la Jeunesse — 22, rue du Chêne — Bruxelles 1).

4 WAVRE : Fête du jumelage de la ville de Wavre avec la ville française de Hénin-Liétard.

OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : Visite guidée du château du Baron Snoy et d'Oppuers.

5 BRUXELLES : IV^e Session de la Commission d'Aérologie de l'Organisation météorologique mondiale (jusqu'au 20 juillet).

6 TIRLEMONT : récital de Carillon.

8 BRUXELLES : Fête de l'Ommegang.

11 HOFSTADE : Visite guidée des étangs.

WAVRE : 12^e Grand Concours Hippique (Jumping), épreuve comptant pour le championnat de Belgique. Tir du Roy au local « Royale St-Sébastien ».

13 TIRLEMONT : récital de Carillon.

14 ZAVENTEM : cortège folklorique.

15 BRUXELLES : Fête typique du XVI^e siècle par la Société de l'Ommegang (Grand-Place, à 20 h 30).

17 BRUXELLES : Ouverture des festivités de la « Kermesse de Bruxelles » (Foire du Midi). Durée : six semaines.

18 REBECQ-ROGNON : Concours hippique, avec les 2 éliminatoires du Tournoi de l'Avenir, organisé par le Royal Cercle Equestre de Mons.

20 TIRLEMONT : récital de Carillon.

21 Dans tout le pays : solennités diverses et fêtes populaires à l'occasion de la fête nationale.

25 WAVRE : Carnaval d'été.

HOUTHEM-SAINTE-MARGUERITE : Cortège avec procession, à 10 h 30.

27 TIRLEMONT : récital de Carillon.

AOÛT

3 TIRLEMONT : récital de Carillon.

9 BRUXELLES : plantation du Meiboom; réjouissances populaires. (A l'angle des rues des Sables et du Marais).

10 TIRLEMONT : récital de Carillon.

13 DIEST : pèlerinage des étudiants à la maison natale de Saint-Jean Berchmans et messe solennelle en l'église Saint-Sulpice à 11 h.

15 AARSCHOT : illuminations des maisons en l'honneur de Saint-Roch.

ITTRE : cortège historique de Notre-Dame d'Ittre.

SCHERPENHEUVEL (Montaigu) : cortège marial escortant la statue Miraculeuse de Notre-Dame.

17 TIRLEMONT : récital de Carillon.

24 TIRLEMONT : récital de Carillon.

28, 29 et 30 OVERIJSE : fêtes du raisin et du vin belges. Le 29, à 15 h grand cortège historique, folklorique et publicitaire, avec participation d'une vingtaine de chars et de nombreux groupes populaires tant belges qu'étrangers.

30 JETTE : Marché annuel.

31 TIRLEMONT : récital de Carillon.

SEPTEMBRE

3 BRUXELLES : Palais du Centenaire : IX^e exposition européenne de la machine-outil, (jusqu'au 12 septembre).

4 SAINT-GILLES : fête du marché, Parvis de St-Gilles et rue du Fort, (jusqu'au 6 juillet).

4 et 5 OVERIJSE : clôture des festivités en l'honneur du raisin et du vin belges.

NIVELLES : célébration du 20^e anniversaire de la libération des camps par la section « Prisonniers de Guerre », avec la collaboration d'une musique militaire française; bal en plein air.

5 CEROUX-MOUSTY : procession folklorique à

la Chapelle aux Sabots, sise au hameau de Limauges.

ETTERBEEK : XVI^e cortège folklorique, carnavalesque et publicitaire.

TUBIZE : Rallye touristique automobile.

VILVORDE : cortège folklorique. Fête de la Libération.

5 HAL : procession de dévotion en l'honneur de Notre-Dame. Foire de septembre.

6 LOUVAIN : Marché annuel aux chevaux et au bétail.

12 ANDERLECHT : procession historique de Saint-Guidon, (départ à 3 h).

LOUVAIN : festival des hommes nés la même année.

BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : procession solennelle et vénération des reliques du Saint-Sang (Grand-Messe à 9 h).

LOUVAIN : fête de Notre-Dame du Siège, en souvenir de la levée miraculeuse du siège de la ville en 1635.

13 GANSHOREN : Marché annuel.

14 ANDERLECHT : Foire annuelle du bétail. Exposition de fleurs, fruits, plantes et légumes.

BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Messe solennelle à 10 h.

18 NIVELLES : Coupe de Belgique d'athlétisme (Parc Reine Astrid).

ETTERBEEK : Parc Louis Van Hooveld : fêtes en plein air, bals, concerts, illuminations.

20 UCCLE : 78^e grand concours agricole pour gros et petit bétail, animaux de basse-cour et pigeons voyageurs et exposition horticole et maraîchère organisée à Saint-Job par l'administration communale.

24 IXELLES : concert militaire par la musique des Guides, salle Mercelis, à 20 h.

25, 26 et 27 HOEILAART : fêtes du raisin et du vin belges.

26 ETTERBEEK : concert par la musique de la gendarmerie (Parc Louis Van Hooveld, à 15 h).

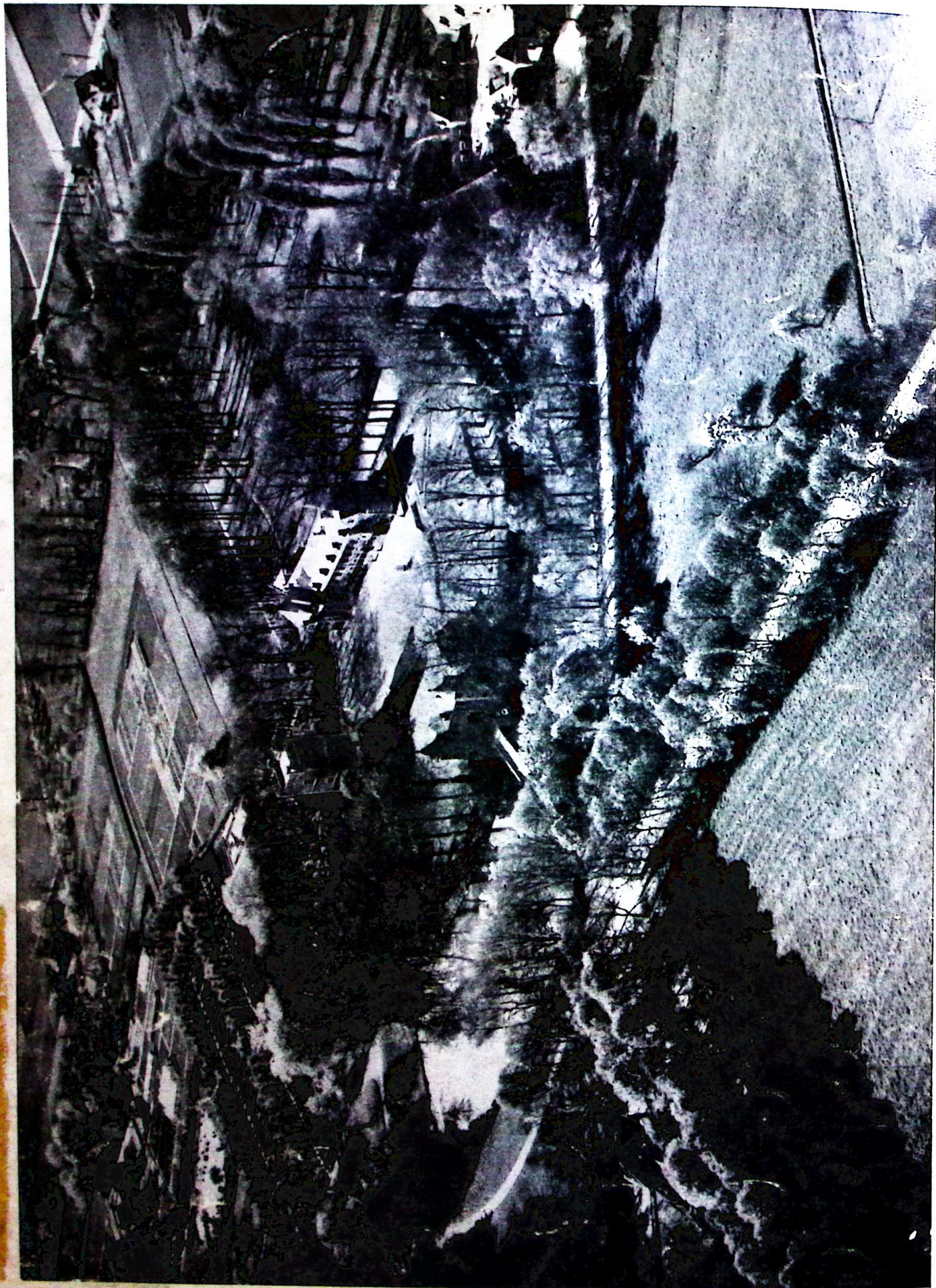
BRUXELLES : Esplanade des Palais du Centenaire : 7^e championnat de Belgique et challenge inter-nations de slalom automobile.

27 SCHAERBEEK : Marché annuel.



**Les Belges furent
probablement
les premiers
à employer
les chiens
pour la traction
des mitrailleuses**





UNE VUE AERIENNE DU SPLENDEIDE CHATEAU DE GRAND-BIGARD.

Ce château peut être visité les dimanches et jours de fête de 14 à 19 heures (jusqu'au mois de septembre inclus). Prix d'entrée : 30 F par personne. Enfants et jeunes gens de 12 à 18 ans : 15 F. Pour la visite du château en groupe, s'adresser au château (Tél. Bruxelles : 26.56.23)